BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4023 du Mardi 1er Décembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VIE POLITIQUE NATIONALE

«Il n'y a pas eu de consensus à Madingou», affirme l'opposition

(P.3)

FINANCES

La nouvelle règlementation de la BEAC pourrait tuer les emplois, estiment des experts

(P.11)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Retraite spirituelle des évêques

Photo d'archives)

(P.8)

Editorial

Système

FOOTBALL/ COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Ça commence mal pour les clubs congolais!

L'Etoile du Congo tenue en échec par FC Bravos d'Angola, samedi 28 novembre au stade Président Alphonse Massamba-Débat

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»
AMI N° 006/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un (e) Assistant (e) en Passation des Marchés».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Constituer et mettre à jour le répertoire des soumissionnaires potentiels locaux et/ou étrangers (consultants et soumissionnaires qualifiés au fur et à mesure de la publication des avis à manifestation d'intérêt et d'appels d'offres); (ii) Tenir à jour un tableau de suivi des Avis de Non Objection (ANO) obtenus de la Banque Africaine de Développement; (iii) Veiller à la mise à jour du plan de passation des marchés afin qu'aucun marché ne figurant pas sur ledit plan puisse être passé; (iv) Assister le Spécialiste en Passation des Marchés dans l'élaboration des dossiers d'appel d'offres et de demandes de propositions des marchés de travaux, fournitures ainsi que de services de consultants et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations nécessaires des structures bénéficiaires avant leur transmission à la BAD pour avis si nécessaire; (v) Appuyer la préparation des projets d'avis généraux et spécifiques de passation des marchés; (vi) Appuyer la préparation des demandes de propositions, des demandes de cotations et contrats en collaboration avec le Spécialiste en Passation des Marchés; (vii) Organiser les séances de travail de la commission des marchés et des sous-commission ad hoc d'analyse et d'évaluation des offres (préparation des documents nécessaires pour la tenue des séances de travail); (viii) Assurer le secretariat des sous-commissions ad hoc d'analyse et d'évaluation des offres (rédaction des rapports et procès-verbaux); (ix) Suivre les avis à manifestation d'intérêt, les demandes de propositions, les consultations des fournisseurs et de manifestations d'intérêt en collaboration avec le Spécialiste en Passation des Marchés; (x) Assister aux séances d'ouverture et d'évaluation des offres ainsi qu'aux séances d'attribution des marchés en qualité d'observateur tout en assurant le secrétariat desdites commissions; (xi) S'assurer que les différents rapports d'évaluation des offres reçoivent les approbations nécessaires des membres compétents des structures bénéficiaires avant de recueillir si nécessaire la validation de la BAD et (xii) Mettre en place un système de classement/archivage de l'ensemble des dossiers de marchés y compris les pièces justificatives de paiement, les procès-verbaux de réception provisoires et définitives, et les preuves de validation des rapports .

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) en Passation des Marchés travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec la possibilité des missions sur le terrain.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°006/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN PASSATION DES MARCHES», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA
NOTAIRE A POINTE NOIRE ARRONDISSEMENT I
CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11
EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

ANNONCE LEGALE: ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 1ER AOUT 2020: MODIFICATIONS STATUTS, NOTAMMENT OBJET SOCIAL ET CAPITAL SOCIAL AUGMENTE

OIL & GAS – PEOPLE & PERFORMANCE (OGP)
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE
AU CAPITAL DE 115.580.000 FCFA
SIEGE SOCIAL : HAMEAU DE LA LOYA, 166, avenue Tchicaya U-TAMSI
CQ111, ARRONDISSEMENT I, BP: 1454
POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM CG/PNR/19 B 329

Par assemblée générale mixte en date du 1er août 2020, enregistrée à POINTE NOIRE TIE TIE le 11 septembre 2020, F°157/10 N°848, reçue en dépôt le 09 septembre 2020 par Maître DE KODIA, acte de dépôt enregistré à POINTE NOIRE TIE TIE le 11 septembre 2020, F°157/9 N°847, les statuts de la société ont été modifiés, avec notamment:
1/ Nouvel objet social: la société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo, toutes opérations concernant: la réalisation de toutes activités de recherche, de production, de stockage, de transport, de commercialisation d'hydrocarbures et de logistique pétrolière; l'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation de tous carburants, de lubrifiants et/ou de dérivés de produits pétroliers; l'assistance logistique et le soutage international des navires; la prise de participation dans les opérations pétrolières et industrielles ainsi que dans les domaines de l'énergie; le développement, la production et la commercialisation des solutions d'énergies nouvelles et/ou renouvelables ; les études d'impact environnemental; la réalisation des études et travaux dans le domaine de l'environnement et de la gestion des déchets industriels; la prestation de services, le conseil et l'assistance technique aux opérations pétrolières au profit de tiers et la mise à disposition du personnel; la formation, le coaching et la contribution à la montée en compétences de ressources locales…
2/Capital social augmenté en numéraire, avec l'entrée de nouveaux associés: ancien capital de 7.500.000 fcfa augmenté à 115.580.000 fcfa. Conformément à l'article 269-3 de l'Acte uniforme Ohada droit des sociétés et G.I.E., les augmentations de capital dans les sociétés à capital variable, comprises entre 50.000.000 fcfa et 1.000.000.000 fcfa (seuils minimum et maximum choisis par la société) ne sont pas soumises aux formalités de publicité…
Dépôt des actes modifiant les statuts au RCCM de P.N.R. sous Réf. 20 DA 512 et 20 DA 513.

Pour insertion légale.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

IN MEMORIAM

1er décembre 2019-1er décembre 2020. Voici un an que tu nous as quittés.
A l'occasion du triste anniversaire du décès de notre cher bien-aimé frère, père, oncle, le Colonel Ferdin Roger APAROBOUARO (Pager), la famille APAROBOUARO et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Ton souvenir est resté à jamais gravé dans nos cœurs.
Nous continuerons à honorer ta mémoire.

Repose en paix.

CONGO

La République a célébré ses 62 ans

Le samedi 28 novembre 2020, le Congo a célébré le 62e anniversaire de la proclamation de la République. Le territoire du Moyen-Congo, sous colonisation française, est devenu République le 28 novembre 1958, deux mois après le référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, où le Congo s'était prononcé, à une écrasante majorité (99%), pour le «Oui» en faveur de la Communauté proposée par le président français, le général Charles De Gaulle. La cérémonie de commémoration a eu lieu à la Place de la République (ex Rond-point CCF), à Brazzaville, sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso. Elle était placée sous le thème: «L'unité, la paix et le patriotisme pour consolider la République et vaincre la COVID-19».

La levée du drapeau national

En présence de nombreux plénipotentiaires nationaux et étrangers accrédités, la cérémonie était très sobre en raison de la pandémie de COVID-19. Pas d'orchestres, de groupes folkloriques, ni d'affluence de la population tenus à l'écart de la fête.

En rappel, c'est en 2010 que le Gouvernement a décrété la date du 28 novembre jour férié, pour commémorer la proclamation de la République de 1958. Il faut dire qu'après les événements de 1963 ayant abouti au renversement du premier régime congolais, l'anniversaire de la République n'était plus célébré. La cérémonie n'a duré que 30 minutes.

Seule la date du 15 août est restée célèbre et elle s'est même confondue avec les événements du 15 août 1963, pendant le régime du parti unique. Même la Conférence nationale souveraine de 1991 ne s'était pas souvenue de cette date pour la replacer parmi les repères importants de l'histoire du Congo.

Pour ce 62e anniversaire, le point central de la solennité a été la levée du drapeau national, suivi de l'exécution de l'hymne national. Dix élèves du lycée d'excellence de la Révolution ont, par la suite, décliné 10 leçons de sagesse signées Denis Sassou-Nguesso, dénichées à travers ses prises de parole: livres, interviews, discours et propos tenus au cours des rencontres citoyennes. Il n'y a pas eu l'éloge de la République comme dans les précédentes célébrations.

Les élèves du lycée d'excellence de la Révolution

La République est née dans un climat de violence verbale exacerbée. Malheureusement, cette atmosphère délétère se mua en violence tout court, trois mois après que la République fut portée sur ses fonts baptismaux. En février 1959, des émeutes meurtrières déclenchées à Brazzaville occasionnèrent près d'une centaine de morts, des dizaines de blessés et des dégâts matériels importants.

Dans sa modération, Bienvenu Boudimbou a souligné le bien-fondé du thème de cette célébration. *«Il se décline à la manière d'un vœu, d'une exhortation mais aussi d'un engagement. Le vœu partagé par tous les Congolais de préserver leur unité face aux défis du sous-développement, aux sirènes de la division, chantre des replis identitaires. L'exhortation à sauvegarder la paix qui est la parfaite antithèse du chaos. L'engagement enfin à placer la défense de la patrie au-dessus des intérêts personnels. C'est le tribut à payer, semble-t-il, pour vaincre le combat contre la COVID-19»,* a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Système

Il n'y a pas idée plus répandue dans l'opinion que celle d'ériger en système les pratiques les plus généralement décriées dans la société. Vous parlez de corruption, de passe-droit, de détournement, d'impunité, de faible engagement à contrer les anti-valeurs, de comportements arrogants et insouciants devant le bien public ? On vous présente «le système» comme bouclier et justification à tout. C'est le système !

Cette pleine conscience de l'opinion, on peut s'étonner qu'elle devienne une paramécie quand ceux qui le dénoncent reproduisent le système à l'identique une fois qu'ils «sont aux affaires», comme dit précisément le système. Ailleurs, ont dit «être aux responsabilités». Trop lourd à dire, chez nous ; trop éloigné aussi de la vérité vraie dans un pays où les promotions sont question de marchandages et d'enchères aux mieux-offrants. C'est-à-dire des affaires !

Il y a dix jours, un opposant en vue annonçait sa candidature à l'élection de mars ou avril prochain. Il tirait à boulets rouges sur la concertation de Madingou qui vient de se clôturer, précisément parce qu'il redoutait qu'elle ne soit qu'une machine à préparer la tricherie. Et il appuyait ses accusations et ses soupçons d'un péremptoire : *«Je sais comment ça se passe. N'oubliez pas que j'ai fait partie du système !»*

L'invitation à le croire… sur expérience était claire, mais l'ouverture d'un boulevard de sous-entendus aussi. Est-ce ainsi que ça se passe ? Il a vu ou il a participé ? Et depuis quand s'est-il converti à l'orthodoxie des choses ? Combien lui reste-t-il d'effets du « système » dans ses mœurs ? Mais, surtout, depuis quand avoir fait partie d'un système que l'on critique est-il un label de promotion? Qui a bu boira : quand nous invitera-t-il à une autre conférence de presse où, décamètre en main, nous pourrons mesurer ensemble la distance qui le sépare désormais des inclinations passées ?

Nous sommes gens de critique. Chaque année, nous aimons à resservir la même sauce sur ceux qui sont pourris et ceux (en minuscule) qui sont probes. Et plus la liste des premiers est longue et mieux cela nous contente. Nous voulons du saignant, du croustillant sur des milliards que l'on flambe, des intrigues de palais, réelles ou supposées. Et l'opposition en ajoute une couche. L'opposition, c'est-à-dire ceux qui étaient du système hier et qui aspirent à y retourner. Schizophrénie ou masochisme ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE POLITIQUE NATIONALE

«Il n'y a pas eu de consensus à Madingou», affirme l'opposition

Des leaders de l'opposition congolaise ont co-animé une conférence de presse le 30 novembre dernier au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS). Pour fixer l'opinion sur la concertation politique de Madingou à laquelle ils ont pris part. *«Nous ne nous sommes pas accordés sur trois éléments essentiels qui, pour nous, conditionnent la fiabilité du processus électoral. Il s'agit de la maîtrise du corps électoral, du renforcement des compétences de la CNEI et du plafonnement des dépenses des campagnes électorales»*, ont-ils expliqué.

Les trois leaders: Pascal Tsaty-Mabiala, chef de file de l'opposition; Claudine Munari, présidente de la Fédération de l'opposition congolaise, et Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'UDH-Yuki, ont été unanimes à déplorer le peu de résultats auxquels a abouti Madingou.

A noter que 11 partis de l'opposition avaient été conviés à Madingou. Le but de cette rencontre était d'arrêter la démarche quant à la tenue d'élections transparentes et apaisées en République du Congo.

Les conférenciers

Au cours de cette conférence de presse, les trois dirigeants politiques ont donné les détails de ce qu'ils ont qualifié de *«rendez-vous manqué»*.

Et pourtant, *«il s'est tenu sous un thème rassurant qui en appelait à la cohésion nationale et à l'esprit républicain. Il n'y a pas eu de consensus à Madingou. Rechercher le consensus sous-entend que les parties prenantes parviennent à un accord pour réduire au maximum les cas de contestation et garantir la crédibilité et la sincérité du vote. Or, d'une concertation à une autre, nos partenaires, à savoir: l'administration et la majorité au pouvoir ne manifestent que peu d'intérêt à l'application rigoureuse des résolutions et recommandations qui en découlent, notamment celles qui touchent à la fiabilité du corps électoral, avec l'introduction de la biométrie et l'indépendance réelle de la CNEI, toujours exigées, mais toujours reportées. Cette triste réalité conforte notre affirmation sur le refus du pouvoir de faire évoluer notre système électoral qui se place parmi les plus autoritaires en Afrique»*, ont-ils soutenu.

L'élection présidentielle, c'est dans trois mois et *«rien, alors rien à la date d'aujourd'hui, ne permet de crédibiliser les résultats qui en seront issus. C'est pourquoi, dans un esprit républicain et dans une dynamique unitaire, nous avons décidé d'aller à Madingou, espérant obtenir un consensus sur les problématiques qui nous éloignent les uns des autres en matière électorale, et nous accorder sur les conditions de préparation et de tenue de l'élection présidentielle…Nulle intention donc pour nous d'aller à un quelconque partage de pouvoir, à une distribution des prébendes ou de trahir on ne sait quel idéal, comme le prétendent encore certaines mauvaises langues, toujours promptes à la diabolisation».*

Malheureusement, *«nous ne nous sommes pas accordés sur trois éléments essentiels qui, pour nous, conditionnent la fiabilité du processus électoral. Il s'agit de la maîtrise du corps électoral, du renforcement des compétences de la CNEI et du plafonnement des dépenses des campagnes électorales».*

Pour l'opposition, seul le recensement administratif spécial, avec pour support les résultats du recensement général de la population peut garantir la crédibilité du scrutin à venir.

C. A. Y-Ng

PCT

Lancement d'une campagne d'adhésion massive à Pointe-Noire

Après avoir organisé le recensement de ses militants et la restructuration de ses organes de base et intermédiaires, le Conseil fédéral du PCT du département de Pointe-Noire s'est engagé dans une campagne d'adhésion massive des militants. L'acte consacrant le lancement de cette opération a eu lieu le 19 novembre 2020, sous l'autorité de son Président, Monsieur Jean-François Kando. Elle se poursuivra jusqu'au 20 décembre prochain, à l'effet d'élargir la base électorale, en vue de l'échéance présidentielle de mars 2021.

Le présidium

On se souvient que lors de sa session inaugurale le 24 octobre dernier, le Conseil fédéral du PCT de Pointe-Noire avait inscrit dans sa feuille de route l'organisation d'une campagne d'adhésion massive des militants. L'objectif affiché est la mobilisation optimale des militants et sympathisants pour élargir autant que possible la base électorale. Ainsi, il s'agit pour la fédération PCT de Pointe-Noire, de mener une grande campagne de masse en ratissant de plus en plus large. C'est à dire cerner tous les quartiers, zones et blocs de l'ensemble de la ville de Pointe-Noire et de Tchiamba-Nzassi.

Une telle ambition requiert une préparation méthodique. C'est ce à quoi les responsables des organisations de base et intermédiaires de la fédération PCT de Pointe-Noire se sont attelés à mettre en place. Car la tâche ne sera pas facile pour ce Parti, même s'il est manifestement en avance sur les autres partis du point de vue de l'implantation sur le territoire national. *"Il nous faut convaincre, fidéliser et drainer le plus grand nombre d'adhérents. Pour tout dire, il s'agit de renforcer quantitativement et qualitativement les effectifs du Parti sur le terrain (…) J'invite donc les cadres du Parti à tous les niveaux et pris de façon individuelle, à s'impliquer fortement dans cette opération de vivification du Parti, en faisant adhérer qui un ami, un frère ou un parent, pour abonder significativement les effectifs du Parti et contribuer ainsi à ses succès futurs"* a déclaré Jean-François Kando, le président de la fédération PCT de Pointe-Noire. Une chaine de mobilisation des militants et sympathisants du PCT est donc lancée à Pointe-Noire.

Et pour matérialiser cette chaine, Jean-François Kando a remis aux responsables du PCT de chaque arrondissement un lot de fiches d'adhésion à titre symbolique. A leur tour de faire autant au niveau de leur base. Une responsabilité qu'ils devront assumer.

Dans son mot liminaire, Ambroise Bayakissa, en charge de la communication au bureau fédéral du PCT de Pointe-Noire, a d'ailleurs relevé l'obligation de résultat qui incombe aux cadres du PCT pour cette campagne d'adhésion, car l'avance qui place le PCT en tête de l'échiquier politique national doit être conservée et confortée, a-t-il dit. C'est ainsi qu'on observe déjà une mobilisation très offensive des cadres du PCT qui font des actions tous azimuts pour faire adhérer davantage de personnes au PCT.

Jean BANZOUZI MALONGA

VIE DES PARTIS

Le RDPS tiendra son congrès du 12 au 13 décembre prochain

Convoqué par acte n°2020-26/RDPS/BP/pdt-du 12 novembre 2020, le 3e congrès ordinaire du RDPS se tiendra du 12 au 13 décembre 2020, au Palais des congrès à Brazzaville, sous le thème: *«Militantes, militants et sympathisants du RDPS, dans l'impératif de la consolidation de la démocratie dans notre pays, revitalisons notre parti dans l'unité, le travail et la discipline».*

Jean-Marc Thystère -Tchicaya

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES

AFD

AVIS D'APPEL D'OFFRES

FOURNITURES POUR L'INTERCONNEXION DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE, DES SERVICES DECONCENTRES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ITINERANTS

Date : 1er décembre 2020
Projet : Telema
AO n° : 003/2020/MASAH-UCP

1. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD), en vue de financer le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo - TELEMA, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre de fournitures pour l'interconnexion du Ministère, des services déconcentrés et des travailleurs sociaux itinérants à Brazzaville, Pointe Noire et dans le Pool.
2. L'unité de coordination du projet Telema sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires intéressés pour fournir les équipements et prestations listés dans les spécifications du présent appel d'offres.
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du projet Telema au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (derrière le Commissariat Central), Téléphone : (+242) 06 975 84 98 / 05 558 89 93, Email : telema@affaires-sociale.gouv.cg de 09h00 à 14h00.
Une session d'explication et d'éclaircissement sera organisée au Ministère par la coordination du projet Telema le 11 décembre 2020 à 10h00.
4. Les soumissionnaires intéressés peuvent télécharger le dossier d'appel d'offres complet en français sur le site web http://afd.dgmarket.com.
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Marchés de Fourniture de l'Agence Française de Développement.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 26 janvier 2021 à 12h00. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission ou une déclaration de garantie de l'offre.
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus le 27 janvier 2021 à 10h00.

Fait à Brazzaville, le 1er décembre 2020

Directeur Général des Affaires Sociales
Coordonnateur du projet Telema

Christian Roch MABIALA

TRANSPORT AERIEN

Où sont passés les avions d'Ecair?

Réunis en séance plénière le 24 octobre dernier pour examiner trois projets de loi portant sur le trafic aérien, les députés ont interpellé la ministre des Transports Ingrid Eboucba Babakas sur la question Ecair qui a cessé ses activités en 2016 pour mauvaise gestion et dettes chroniques envers l'ASECNA.

L'interpellation est venue du député Isaac Follo. Il voulait savoir le nombre d'avions dont dispose la société Ecair et où ils se trouvent.

Dans son exposé de motif, il a marqué son indignation sur ce qu'il a qualifié de spectacle désolant. *«Quand vous arrivez par Addis-Abeba sur le tarmac de l'aéroport, il y a un appareil de la société Ecair abandonné. Cet appareil est à l'air libre, même pas au centre de maintenance. Que Mme le ministre dise ici qu'ils attendent les pistes et que le Gouvernement par l'entremise du Premier ministre a convoqué une commission interministérielle; que l'assainissement du secteur des transports, mais surtout d'Ecair, avance ou les choses avancent. Je reste sur ma faim. On ne peut pas dire ça. Honorable président, qu'il vous souvienne que lors d'une séance des questions orales au Gouvernement, son prédécesseur nous avait dit qu'en ce qui concerne Ecair que les choses étaient dans le laboratoire. Jusqu'aujourd'hui, rien n'est sorti du laboratoire. Et que Mme le ministre vienne dire que les choses avancent, je dirai non»*, a-t-il déclaré.

Un airbus d'Ecair sur le tarmac de l'aéroport Maya-Maya

Répliquant au député, la ministre Eboucka Bababas a reconnu qu'il y a bel et bien des avions d'Ecair parqués sur le tarmac de l'aéroport d'Addis-Abeba, en Ethiopie. Pour elle, ces deux avions sont en maintenance. *«De même que les deux qui sont à Johannesburg. Les deux qui sont à Bruxelles sont plutôt dans un état de non navigabilité et l'option retenue est de vendre en pièces détachées les deux Airbus. Quant au septième appareil, il est au Congo»,* a-t-elle informé.

Il est inexact, a-t-elle poursuivi, *«de dire que les appareils qui sont à Addis-Abeba sont à l'abandon. Ils sont protégés à la fois de tout volatile et de la poussière. Le souci majeur est celui de l'absence de paiement par le Congo de la facture inhérente au service de réparation».*

La ministre a en outre rassuré les députés que le Gouvernement s'attèle à trouver une solution qui permettra au Congo d'avoir un transporteur aérien qui réunisse toutes les conditions de sureté et de sécurité. *«Je suis prête à revenir devant vous, au cours d'une séance de questions orales au Gouvernement, pour aller en profondeur des choses»,* a promis Ingrid Eboucka Babakas.

Consterné, le président du groupe parlementaire de la majorité, Jean Jaurès Ondelé, a marqué son étonnement. *«Quand le Gouvernement nous envoie les lois pour demander l'autorisation de ratification des lois sur la navigation aérienne, il s'agit des accords Etat-Etat qui devront être exécutés dans la pratique par les compagnies nationales respectives. Nous n'avons pas une compagnie nationale qui est un instrument de souveraineté. Nous signons les accords par rapport à la souveraineté de notre pays sur le plan international. Si nous n'avons pas de compagnie aérienne, à quoi ça sert de signer ces types d'accord?»*, s'est-il interrogé.

Pour lui, la société Ecair a mis la clé sous le paillasson depuis deux ans. *«On nous fait la même réponse. Comme si on a le temps pour remettre à flot la compagnie. Le Gouvernement se hâte très lentement».*

Créée en 2011, Ecair a cessé ses activités en août 2016, après trois années d'existence, contrainte par l'ASECNA à cause de ses dettes chroniques et de sa mauvaise gestion à interrompu son service. La société peine à redémarrer.

A signaler que les députés ont, au cours de cette séance, procédé à la recomposition des trois Commissions. Ainsi, Henri Zoniaba Ayimessone (PCT), précédemment vice-président de la Commission Défense et sécurité, est passé président, en remplacement de Félix Ibara Ndeli, décédé le 15 mai 2019. Blaise Ombeto (PCT) a pris la tête de la Commission Plan, aménagement du territoire et infrastructures, en remplacement de Dominique Ondzé, décédé le 2 janvier 2020. Alphonse Bidounga (UPADS), prend le poste de secrétaire de la Commission des Lois et affaires administratives.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

Denis Bernard Raiche félicite les professeurs pour leur performance

A l'issue du concours du CAMES qui s'est tenu du 2 au 11 novembre dernier à Brazzaville, 17 nouveaux professeurs agrégés ont été déclarés admis. Parmi eux 16 travaillent au Centre hospitalier et universitaire (CHU-B) de Brazzaville. Mercredi 25 novembre 2020, Denis Bernard Raiche, directeur général du CHU-B, les a félicités pour leur performance.

Un centre hospitalier universitaire, c'est le sommet de la compétence. Une compétence nécessaire pour une offre de soins efficiente et conséquente», a déclaré Denis Bernard Raiche. Le directeur général du CHU-B compte sur tout son corps médical pour relever les défis auxquels il s'est engagé lors de sa prise de fonction. *«Je souhaite que nous puissions travailler en bonne intelligence, dans la cohésion et la confiance. Je sais que l'administration a ses règles de protocole de préséance, mais sentez vous libres, quand vous voulez pour des sujets professionnels qui vous préoccupent»,* a-t-il confié.

Dans la réussite de sa mission, le directeur général du CHU-B dit compter sur ces agents. *«Je compte sur vous, je vous fais confiance, et vous aussi comptez sur moi et travaillons en équipe la main dans la main pour faire véritablement du CHU-B un hôpital de référence»*, a-t-il fait savoir.

«Nous sommes contents que le directeur nous félicite. La tâche sera lourde, elle était déjà lourde, puisque nous enseignions déjà à l'université, nous enseignons aussi à l'hôpital, elle est encore plus lourde parce que les gens attendent beaucoup de nous. Ce concours consiste à améliorer la façon d'enseigner», a confié Ida Aurelie Loumingou née Lenga.

«Le Directeur général étant notre autorité, nous sommes contents d'être félicités. Cet examen nous met devant notre responsabilité, car la population attendra plus de nous», a déclaré Léon Boukassa.

Denis Bernard Raiche posant avec les professeurs

Les 16 agrégés

Il s'agit de Léon Boukassa et Hugues Brieux Ekouele Mbaki du service neurochirurgie; Didace Massamba Miabaou, du service chirurgie générale; Carine Mboutol Nandavo, chirurgie pédiatrique; Marius Monka du service traumatologie orthopédie; Esther Nina Ngoyi née Ontsira du service bactériologie virologie; Pierre Aymard Oko, du service pédiatrie; Judicaël Kambourou du service pédiatrie; Esther Lee Presley Bemba du service pneumologie; Philestine Clausina Mikolélé Bilombo née Ahoui Apendi du service gastroentérologie; Ida Aurelie Loumingou née Lenga du service dermatologie; Jean Richard Moukengue Loumingou du service néphrologie; Norbert Edgard Lamini N'soundat du service rhumatologie; Bienvenu Rolland Ossibi Ibara des maladies infectieuses; Charles Géraud Nganga Ngabou de l'ophtalmologie et Firmine Olivia Atipo-Tsiba née Galiba Eyou L'okandissi du service hématologie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Coup d'oeil en biais

Coups de poing et coups de pied pour retrouver un porte-monnaie volé

Au marché Total de Bacongo, à Brazzaville, les voleurs grouillent. L'autre jour, alors que les gens se bousculaient pour entrer dans un bus sous la menace de la pluie, une femme s'est fait voler son porte-monnaie. Heureusement, son enfant avait suivi l'action et donné l'alerte. Le voleur niant son forfait, il a fallu qu'on lui administre quelques coups de poing et de pied pour que le porte-monnaie tombe de sa poche. La pauvre femme a poussé un ouf de soulagement et retrouvé les 50.000 francs CFA qui s'y trouvaient!

Hojeij toujours à l'assaut des avoirs du Congo à l'étranger

Mohsen Hojeij, le patron de la société Commisimpex, n'arrête pas de mener une guerre totale contre le Congo, en clamant haut et fort que le pays lui est redevable de plusieurs milliards de francs CFA. Il est toujours à l'assaut des avoirs du Congo à l'étranger. Selon le journal confidentiel Africa Intelligence du 23 novembre dernier, Hojeij devrait demander à devenir l'ultime bénéficiaire de la vente d'un *«luxueux pied-à-terre»* de Denis Christel Sassou-Nguesso dont le tribunal du Southern District de Floride aurait autorisé le mois dernier la vente pour 2,4 millions de dollars. Ce luxueux appartement acquis en 2012 par le fils aîné du président congolais *«fait l'objet depuis juin 2020 d'une procédure de saisie»*. Les enquêteurs estiment qu'il *«a été acquis grâce à des fonds présumés détournés des recettes de la SNPC»*

Taxis-motos : une épine au pied du Gouvernement

L'interdiction des taxis-motos à Brazzaville est une question qui fait couler beaucoup d'encre et de salive. Les jeunes qui exercent cette activité sont montés au créneau la semaine passée, à la suite de l'intervention des responsables de la police qui leur ont rappelé qu'ils sont désormais dans l'illégalité et que des mesures fermes seront prises à leur encontre. La Police les accuse d'être à l'origine de la recrudescence des accidents dans la ville. *«C'est notre unique source de revenus pour nourrir nos familles et lutter contre l'oisiveté»,* se défendent-ils. Dans un pays où l'Etat peine à créer des emplois stables et assumer un service de transport correct, surtout en périphérie. Des usagers les soutiennent. Tous souhaitent plutôt que leur activité soit reconnue et réglementée.

Des restaurants et cafés insalubres

Il y a un constat qui se dégage dans la plupart des cafés et restaurants de fortune dans les quartiers et les marchés. Non seulement le service y laisse à désirer, mais aussi les verres et assiettes qui sont utilisés pour les clients sont, généralement, très mal nettoyés, surtout aux heures d'affluence. Les règles minimales d'hygiène ne sont pas respectées. Où est passé le service d'hygiène dans nos villes ?

Rond-point assaini, mais…

Des pavés au rond-point Mouhoumi, jusqu'à au moins 300 mètres sur l'avenue Ngamaba. Tout cela est beau. Les usagers s'en félicitent. Seulement, cette avenue est toujours une route à problèmes. Les automobilistes se battent pour se frayer un passage au niveau de l'arrêt Mouandza et de l'arrêt Marché Ngambio. Aux heures de pointe, une file interminable de véhicules de toutes tailles avancent au ralenti pour éviter l'avancée de l'érosion qui déforme la chaussée et oblige les chauffeurs à se disputer la mince bande de bitume qui subsiste. Vendredi 27 novembre dernier, quand il pleuvait abondamment, un véhicule y est tombé en panne. Des dizaines d'autres véhicules ont passé une demi-heure à attendre que la voie se dégage!

Chamailleries de voisinage

Certains Brazzavillois transforment leurs cours de parcelle en étables ou porcheries. Pour les voisins du quartier, cela constitue un calvaire. Ils doivent non seulement supporter les odeurs nauséabondes des déjections animales, mais aussi composer avec les moustiques qui, par colonnes entières, envahissent leurs chambres. N'est-ce pas trop demander aux autres quand on cherche à améliorer son ordinaire?

Mécanicien irresponsable

Il y a des mécaniciens qui s'adonnent à des excès de tous genres quand on leur remet une voiture pour réparation. Pour le rôdage, ils se permettent d'aller sur une longue distance, à l'insu du propriétaire. Il n'y a pas à redire quand tout se passe bien. Mais les soucis interviennent lorsqu'un accident de la circulation se produit. C'est ce qui est arrivé à un mécanicien, jeudi dernier au quartier Dahomey de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Le propriétaire de la voiture s'est retrouvé avec un autre problème à régler. Cela arrive malheureusement souvent! Pour un simple problème de carburateur bouché, on finit par se retrouver avec un problème plus gros!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

RECENSEMENT

S'appuyer sur des superviseurs bien formés

L'Institut national de la statistique (INS) a lancé officiellement jeudi 19 novembre dernier à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Owando les sessions de formation des coordonnateurs et superviseurs du dénombrement pilote du 5e Recensement général de la population et de l'habitation (5-RGPH). A Brazzaville, c'est Gabriel Batsanga, directeur général de l'INS qui l'a lancé.

Photo de famille

Au total, 330 coordonnateurs et superviseurs seront formés pendant 18 jours. Cette session porte sur la méthodologie du dénombrement, les manuels de l'agent recenseur, du controleur, du superviseur, du coordonnateur, de l'interview personnel assisté par ordinateur (CAPI), le guide du formateur, la collecte des données sur les infrastructures sanitaires; la sensibilisation et la communication.

Les coordonnateurs auront un rôle administratif à jouer parce qu'ils constituent l'interface entre le Bureau central du recensement (BCR), l'INS, le Comité technique et les autorités locales. Quant aux superviseurs, ils auront pour tâche de procéder à la formation des agents de collecte (agents recenseurs et les contrôleurs).

Au début, il y a des agents de collecte qui ont été recrutés. Ils suivront une formation. A l'issue de cette formation, un test sera organisé pour permettre de distinguer les contrôleurs. Il y aura le dénombrement proprement dit qui permettra aux agents recenseurs de recueillir dans tous les ménages les informations contenues dans un questionnaire. Contrairement au recensement passé, ces agents vont utiliser des tablettes électroniques pour y loger toutes les réponses fournies par les chefs de ménages. Ils transmettront les informations aux contrôleurs, qui eux se chargeront de les envoyer via internet au BCR. Par la suite, ces données feront l'objet d'un traitement. Après toutes ces étapes, le BCR va éditer des tableaux qui seront analysés par des experts. Cette analyse sera suivie de l'étape de la publication et de la diffusion des résultats.

Dans l'optique d'assurer une meilleure qualité du 5e RGPH, Gabriel Batsanga a rappelé que l'INS a procédé dès 2015 à l'évaluation des recensements passés afin de tirer les leçons positives et les erreurs à ne plus commettre. Cette évaluation constitue le guide de l'ensemble des activités que mène, depuis 2016, l'équipe technique permanente du 5e RGPH.

Les principales innovations du 5e RGPH par rapport aux recensements passés portent d'abord sur la préparation du cadre légal qui intègre, cette fois-ci, l'ensemble des ministères sectoriels impliqués dans la production et la diffusion des données statistiques ainsi que les partenaires techniques et financiers qui appuient le Congo dans le domaine de la statistique. La Commission nationale du recensement (CNR), le Comité technique national du recensement (CNT), les commissions départementales et locales du recensement garantissent la mise en œuvre d'une approche participative de prise en compte des besoins des utilisateurs des données statistiques et de suivi d'une meilleure exécution des activités du dénombrement général, a relevé le directeur général de l'INS.

Ces innovations portent également sur la mise en œuvre de certaines activités essentielles telles que: la cartographie censitaire jamais faite auparavant, le dénombrement pilote sur un échantillon couvrant les spécificités de tous les douze départements du pays, l'application des normes internationales en matière d'encadrement du personnel de terrain (nombre d'agents recenseurs par controleur, nombre de contrôleurs par superviseurs, etc.), la réduction de la taille habituelle des zones de dénombrement pour tenir compte de la charge de travail que peuvent accomplir les agents de terrain dans le temps réglementaire qui leur est imparti.

Le but ultime poursuivi à travers l'organisation du dénombrement, a indiqué Gabriel Batsanga, est d'actualiser l'effectif global de la population du Congo ainsi que ses caractéristiques sociodémographiques et économiques. Il s'agit de visiter chaque ménage (ordinaire et/ou collectif), présent sur le territoire national; collecter les informations sur tous les membres des ménages et sur les caractéristiques des logements; actualiser le fichier national des localités; disposer de l'effectif de la population à tous les niveaux géographiques.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

L'application WapiCash Transfert est une solution de transfert d'argent lancée récemment. Quels avantages concrets apporte-t-elle qui pourrait décider les Congolais à la privilégier?

G.M (Bacongo, Brazzaville)

AGRICULTURE

Améliorer la formation, assurer l'encadrement pour de meilleures performances

Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC) apporte son appui à quatre établissements agricoles. Le PDAC vient de signer des conventions de partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF), le lycée d'enseignement professionnel agricole d'Amilcar Cabral (LEPAAC), le lycée technique agricole de Ouesso (LTAO) et le Centre de vulgarisation des techniques d'élevage (CVTE). La cérémonie de signature de ces conventions a eu lieu mardi 17 novembre 2020 à Brazzaville, sous la présidence de Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, en présence d'Isidore Ondoki, coordonnateur du PDAC.

Un des signataires et Isidore Ondoki brandissant les conventions signées

Dans le cadre de son plan de travail et de son budget annuel 2020, le PDAC a renforcé les capacités de ces institutions. Présentant ces conventions de partenariat, Sylvestre Boudzoumou, responsable du renforcement des capacités et des réformes au PDAC a assuré que ces appuis qui visent l'amélioration des statistiques agricoles, l'accès aux matériels génétiques améliorés, la réforme du système national de vulgarisation et de conseil agricole, la formation professionnelle et supérieure agricole, la sécurité sanitaire des aliments, les normes et la certification des produits agricoles, sont nécessaires à une agriculture modernisée.

L'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie a reçu un appui de 271.500.000 FCFA pour mener plusieurs activités dont, entre autres, le soutien aux travaux de recherche et de master. Le lycée technique d'enseignement professionnel Amilcar Cabral a bénéficié de 59.000.000 FCFA pour réaliser notamment les travaux de réhabilitation des infrastructures, l'acquisition des équipements techniques. Le lycée technique agricole de Ouesso quant à lui, dispose d'un montant de 40.000.000 FCFA pour ses activités. Pour sa part, le centre de vulgarisation des techniques d'élevage a eu 20.000.000 FCFA lui permettant de réaliser plusieurs activités, portant sur le suivi et l'encadrement des éleveurs porcins et avicoles bénéficiaires des fonds à coûts partagés du PDAC.

Ces conventions ont été paraphées respectivement par le Pr Parisse Akouango, directeur de l'ENSAF de l'université Marien Ngouabi, Alain Riches Couemba Haullier, proviseur du lycée d'enseignement professionnel agricole Amilcar Cabral, Kévin Emile Koto, proviseur du lycée technique agricole de Ouesso, Célestin Matongo, directeur du CVTE et Isidore Ondoki pour le compte du PDAC.

Au nom de l'ensemble des bénéficiaires, le Pr Parisse Akouango a souligné que le Gouvernement a eu raison de signer avec la Banque mondiale l'accord de financement qui lie le PDAC, tout en lui assignant des objectifs clairs et nets dans le secteur agricole. *«Les résultats sont visibles auprès des producteurs dans nos établissements agricoles en termes de travaux de réfection des fermes écoles, de dons en matériel de laboratoire et de tracteurs. Il est temps de renouer avec les stages de terrain de qualité et les pratiques de laboratoire dans nos établissements agricoles afin de relever les défis de l'employabilité des apprenants»*, a-t-il affirmé.

Michel Elenga a déclaré que le ministère de l'Agriculture s'emploie à rechercher par tous les moyens d'autres acteurs, notamment ceux chargés de l'accompagnement des producteurs sur le terrain, de la préparation du matériel végétal, de la formation des personnes qualifiées, pour bien jouer leur rôle.

Philippe BANZ

LA CONGOLAISE DE RAFFINAGE (CORAF)

Bientôt 38 ans d'existence

Filiale à 100% de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), avec une capacité de 1000 000 de tonnes par an, la Congolaise de Raffinage (CORAF) est une société anonyme avec administrateur général. Elle a pour mission principale de transformer le pétrole brut en produits pétroliers finis, pour répondre à la demande du marché congolais. La CORAF a été inaugurée le 11 décembre 1982 et sa mise en production a débuté le 26 décembre 1982. En décembre 2020, la société va célébrer les 38 ans de son existence.

L'usine de raffinage de pétrole

La CORAF a comme principale source d'approvisionnement en pétrole brut, la part de brut allouée à l'Etat (95 à 97% du brut traité). Le brut provient essentiellement du terminal de Djeno (le Nkossa et le Djeno), mais également de Kayo, Mkb et Pointe-indienne. Son unité principale de transformation est la distillation atmosphérique. Elle permet d'atteindre la capacité de traitement de 150 tonnes/heure de pétrole brut, les autres unités secondaires permettant d'améliorer l'essence et le Jet A1.

Au sein de la CORAF, les matières premières, produits semi-finis et produits finis sont stockés pour les besoins opérationnels dans 33 bacs. Les différents produits transformés sont envoyés au niveau de la SCLOG par pipelines.

Les produits finis qui sortent de la CORAF sont le Gaz Butane utilisé comme gaz de cuisine, vendu essentiellement à la société nationale de gaz G.P.L. SA; le super; le jet; le gasoil; le fuel léger. Tous ces produits sont destinés prioritairement au marché national et la CORAF reste la principale source d'approvisionnement du pays en produits pétroliers.

Selon les indicateurs, le taux de produits blancs est de 45% (pour cent tonnes de brut, 45 tonnes de produits blancs sont produites). Le taux est faible car le brut mis à disposition est essentiellement du Djeno. En effet, le Nkossa permettrait un meilleur rendement (60%). Le taux de couverture du marché national est de 70% en produits blancs, les besoins en gasoil et en jet sont totalement satisfaits par la production de la CORAF. Par contre, pour l'essence, la satisfaction du besoin est couverte partiellement.

Les problèmes rencontrés sur le trafic entre Pointe-Noire et Brazzaville ont contraint la SNPC à faire recours aux importations via Kinshasa.

En 2018, la production de la CORAF a pu couvrir 80% de la demande locale et 70% en 2019. L'objectif fixé en début d'année en matière de traitement de brut était de 1.050.000 tonnes. A fin octobre, la production de produits finis réalisée s'élève à 740.000 tonnes contre 870.000 tonnes prévues.

La différence s'explique par les problèmes techniques rencontrés en début d'année mais aussi à cause des quantités de brut que la CORAF reçoit. En effet, le taux élevé en sel de l'huile de Kayo, a contraint à l'interruption de la livraison de cette huile depuis avril. Mais en fin décembre 2019, la production a pu atteindre les 940 000 tonnes.

De bonnes performances en sécurité sont enregistrées: en fin novembre, la société est à 466 jours sans accident avec arrêt de travail. Grâce à toutes les campagnes de sensibilisation auprès du personnel et des entreprises qui viennent travailler sur le site, la CORAF vise l'objectif de 500 jours.

La CORAF a obtenu l'accréditation COFRAC pour son laboratoire en décembre 2018. L'audit de suivi pour le maintien est en cours. Depuis 3 ans, la démarche de certification Iso 9001 a également été entamée. L'audit Iso a été réalisé en décembre 2019.

A. N'K-K

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre édition n°4022 du vendredi 27 novembre 2020 à la page 5 national, dans l'article qui s'intitule: Investissement. Au lieu de Sen Shao, président du Conseil d'administration, lire plutôt Sen Shao remplaçant le président du Conseil d'administration.
Toutes nos excuses pour ce désagrément.

XVIIIe SESSION ORDINAIRE DE LA CEEAC A LIBREVILLE

Denis Sassou-Nguesso a pris le flambeau

La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a tenu sa 18e session ordinaire dans la capitale gabonaise Libreville. Au terme de celle-ci, le Gabonais Ali Bongo Ondimba, Président en exercice de la Communauté a passé le flambeau à son homologue, le Congolais Denis Sassou Nguesso.

Ali Bongo Ondimba transmettant le témoin à Denis Sassou-Nguesso

Le sommet a réuni cinq chefs d'Etat de la région: Idriss Déby Itno du Tchad, Denis Sassou Nguesso du Congo, Faustin Archange Touadera de la République centrafricaine, Evariste Ndayishimiye du Burundi, et João Manuel Lourenço d'Angola qui ont répondu à l'invitation du Président gabonais Ali Bongo Ondimba.

Parmi les points en débats au cours des travaux, il y avait les contributions statutaires des Etats membres, au plan stratégique indicatif à moyen terme 2021-2025 et au plan d'action prioritaire 2021 de la Communauté; la rationalisation des Communautés économiques régionales en Afrique centrale; le Règlement intérieur du Comité des représentants permanents (COREP); la situation politique en RCA, et aussi la passation de pouvoir à la tête de cette organisation.

«Nous avons, ensemble, fait aboutir la réforme de cette institution conformément au mandat que vous m'aviez confié. Une réforme profonde qui s'ancre dans les aspirations profondes de notre jeunesse. Car, c'est pour elle que nous devons bâtir une conscience et une citoyenneté communautaires», a déclaré le Président gabonais à l'ouverture des assises.

«Au moment où je passe le flambeau à mon frère, le Président Denis Sassou Nguesso, je suis ravi de vous annoncer que 10 des 11 Etats de notre communauté ont déjà ratifié le Traité révisé», a indiqué Ali Bongo qui a précisé que la ratification par le onzième pays est déjà bien avancée.

Depuis N'Djamena, en 2015, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC avaient décidé de réformer leur organisation communautaire. La mission a été confiée au chef de l'Etat gabonais, qui a réussi ce challenge qualifié d'«historique». Du Secrétariat général, le dossier est désormais passé à la Commission qui s'occupe de l'administration de l'institution régionale.

Depuis septembre dernier, les membres de la Commission, *«issus de la vision forte, commune et moderne de la CEEAC»* dont le Président Ali Bongo a reçu le serment, sont à l'ouvrage pour répondre aux défis de l'intégration régionale, du renforcement de l'économie et de la libre circulation des biens et des personnes.

Au terme de la session, le Président Sassou Nguesso a succédé au Président Ali Bongo Ondimba à la tête de la CEEAC. Il devra s'employer à poursuivre la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de l'organisation.

A.G.NGOUMA

RD CONGO

Les consultations de Félix Tshisekedi débouchent sur des incertitudes

Suscitées par des tensions récurrentes au sein de la coalition au pouvoir, les consultations initiées par le Président Félix Tshisekedi se sont achevées mercredi 25 novembre 2020 dans la capitale Kinshasa. Très politiques au départ, elles ont, par la suite été caractérisées par une plus grande ouverture, mais toujours sans la majeure partie du Front commun pour le Congo (FCC) de l'ancien Président Joseph Kabila. Elles ont duré trois semaines.

Le Président Tshisekedi a rencontré l'ensemble des forces vives de la RD Congo

L'ancien Président tient au strict respect de l'accord conclu entre le FCC et le Cap pour le changement (CACH) de l'actuel chef de l'Etat Félix Tshisekedi. Lui à qui incombe désormais la responsabilité de trancher sur de nouvelles dispositions qui permettront à la RDC d'avancer.

Félix Tshisekedi a consulté quasiment toutes les couches de la population. Des politiciens aux hommes d'Eglise, en passant par les syndicalistes, les ONG, les individualités (sportifs, musiciens, retraités, sans domicile fixe, etc.), ont tous été consultés au palais présidentiel.

A l'opposition, Jean Pierre Bemba Gombo et Moïse Katumbi ont répondu à l'appel du Président de la République. Les deux figures de la plateforme LAMUKA n'ont pas fait de grandes déclarations à l'issue de la rencontre avec leur ancien allié. Martin Fayulu, candidat à la dernière présidentielle et Adolphe Muzito deux autres ténors de LAMUKA ont, quant à eux, décliné l'invitation, préférant des discussions plus larges, impliquant toutes les parties prenantes.

Si la plupart de grandes figures du FCC ont dénoncé et boycotté ces consultations, certaines individualités ont répondu favorablement à l'invitation du chef de l'Etat. Notamment: des gouverneurs et des présidents des assemblées provinciales.

Rallier à sa cause des membres du FCC aux fins de constituer une «union sacrée» autour du Président Tshisekedi n'est décidément pas chose aisée. Une bonne partie de la plateforme a même accusé l'entourage de Félix Tshisekedi de procéder «malicieusement» au débauchage des membres de leur formation politique.

Quoique la date ne soit pas connue encore, «la déclaration du Président de la République est attendue pour permettre à la RD Congo d'avancer», estime une opinion.

Marcellin MOUZITA M.

GABON

L'Union nationale prépare une sortie ordonnée du patriarche Zacharie Myboto

Considérée comme la première force de l'opposition, l'Union nationale (UN) tiendra son congrès ce week-end. Parti sous les couleurs desquelles s'était présenté André Mba Obam, contre Ali Bongo, après le décès de l'ancien Président Omar Bongo, cette formation politique a été créée au lendemain de la contestation de la victoire d'Ali Bongo en 2009.

Le parti a été affaibli par quatre ans d'interdiction, décrétée de 2011 à 2015 par le Gouvernement gabonais, du fait que son principal leader d'alors André Mba Obam s'était autoproclamé président de la République. L'UN compte un élu à l'Assemblée nationale et 150 conseillers (élus locaux). Ce congrès vise à rebattre les cartes du paysage politique à la prochaine élection présidentielle qui sera suivie des législatives et des locales.

Le patriarche Zacharie Myboto

Le congrès de l'UN s'annonce comme un événement majeur du fait de la retraite politique de l'actuel président du parti Zacharie Myboto, qui le dirige depuis sa création. Agé de 82 ans, l'homme affirme que *«c'est une opportunité pour lui de sortir par la grande porte».*

C'est à l'âge de 26 ans, en 1964, après le coup d'Etat contre le Président Léon Mba, que Zacharie Myboto entre en politique. Sa retraite de la vie politique dimanche prochain présage un renouvellement et un rajeunissement de l'élite politique dans ce parti d'opposition.

L'enjeu du congrès demeure l'élection du successeur de Zacharie Myboto. Pour le moment aucun candidat ne s'est prononcé. Mais dans les coulisses les postulants sont nombreux. Le futur président du parti sera fort probablement le candidat à la prochaine présidentielle gabonaise.

M.M.M.

DIPLOMATIE

Pourquoi l'intervention de l'armée marocaine à Guerguerate?

Le no man's land séparant les postes-frontières marocain et mauritanien au nord de Guerguerate, long de 4 kilomètres, bloqué depuis le 20 octobre par des éléments du Front Polisario, empêchant ainsi tout trafic sur cette portion de la RN1, a été nettoyé et sécurisé par les Forces armées royales, selon les sources diplomatiques marocaines, pour mettre un terme au blocage de cette zone-tampon.

Au ministère des Affaires étrangères à Rabat, on ajoute que le Maroc *«n'a eu d'autre choix que d'assumer ses responsabilités afin de mettre un terme à la situation de blocage générée par ces agissements et restaurer la libre circulation commerciale. Le Polisario en assume seul l'entière responsabilité et les pleines conséquences».*

Pour le diplomate marocain en poste au Congo, Abdellatif Seddafi, l'action du royaume chérifien sur l'artère vitale de l'axe Maroc-Mauritanie-Sénégal a été motivée par des raisons juridiques s'appuyant fondamentalement sur le Droit international: «Le statut de la zone à l'Est du dispositif de défense. Long de 2.000 Kms, le dispositif de défense marocain a été érigé entre 1980 et 1987, afin de protéger notamment les populations civiles et ce, dans un contexte marqué par les attaques et les incursions répétées du polisario et de l'Algérie.

Son tracé n'a pas suivi, volontairement, les frontières internationales du Maroc pour éviter de nouveaux accrochages directs entre le Maroc et l'Algérie.

Le dispositif sécuritaire, strictement défensif qu'on y trouve constitue, à la fois, un facteur de paix et de stabilité ainsi qu'un rempart aux risques qui guettent la région sahélo-saharienne. Par ailleurs, la multiplication des actes de provocation transgresse les dispositions clairement prévues par les Accords de cessez-le-feu de 1991 dans la zone à l'Est du dispositif de sécurité remise à la MINURSO, libre de toute présence ou installations militaires ou civiles. *«Aucun fait accompli ou changement de statu quo n'est permis entre le dispositif de défense et les territoires algérien et mauritanien»,* stipulent ces Accords.

De ce fait, le Royaume du Maroc ne saurait, en aucune manière, tolérer toute rupture, fait accompli, modification, atteinte ou remise en cause de ce statu quo, tout comme il ne ménagera aucun effort pour sauvegarder ses intérêts supérieurs et s'opposer à toute atteinte à l'intégrité de l'ensemble de son territoire.

Le Statut du passage de Guerguerate: Les provocations du «polisario» au niveau du Poste frontalier de Guerguerate entre le Maroc et la Mauritanie, visant à altérer le statut juridique et historique de la zone située à l'Est et au Sud du dispositif marocain de défense, mettent gravement en danger la viabilité du cessez-le-feu.

Le dispositif marocain de défense a été établi dans une logique purement défensive, pour protéger les populations civiles du Sahara marocain contre les incursions du «polisario». Il n'établit aucune répartition de la région du Sahara marocain. Il ne s'agit en aucun cas d'une frontière internationale du Sahara.

Au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, la zone située à l'Est et au Sud du dispositif marocain de défense a été placée par le Maroc sous la responsabilité de l'ONU.

La zone située à l'Est du dispositif marocain de défense n'a été qualifiée de «territoire libéré» dans aucun rapport du Secrétaire général de l'ONU et dans aucune résolution du Conseil de Sécurité.

La présence du «polisario» dans la zone située à l'Est et au Sud du dispositif est illégale, comme l'ont rappelé les résolutions 2414, 2440, 2468, 2494 et 2548 du Conseil de Sécurité, dans laquelle l'instance exécutive onusienne avait exprimé ses préoccupations quant à la présence du «polisario» dans la zone tampon, et exigé qu'il s'abstienne de toute action de déstabilisation qui pourrait compromettre l'élan du processus politique.

La violation du cessez-le feu et des résolutions du Conseil de sécurité par le «polisario»: Le blocage dans la zone tampon de Guerguerate est un acte de défiance flagrant à l'endroit du Conseil de Sécurité, qui, dans ses résolutions 2414, 2440, 2468, 2494, et 2548, a exprimé sa préoccupation quant à la présence du «polisario» dans la zone tampon, lui demandant de s'abstenir de tout acte susceptible de déstabiliser la situation ou de compromettre la reprise du processus politique, et de se retirer immédiatement de la zone tampon.

Ces agissements du polisario constituent une violation flagrante des Accords militaires et menacent le cessez-le-feu établi depuis 1991. Cela représente également un défi vis-à-vis de l'autorité du Conseil de Sécurité et de ses membres, qui, depuis 2017, exhorte dans ses résolutions au plein respect des Accords de cessez-le-feu.

Le blocage dans la zone Guerguerate n'est pas un acte isolé. Il s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à modifier le statut juridique et historique de la zone tampon à travers une politique du fait accompli, que le Conseil de Sécurité a fermement rejetée dans les cinq résolutions qu'il a adoptées depuis 2017, en exigeant du «polisario» de se retirer immédiatement de la zone tampon.

Il s'agit également d'un acte de mépris ouvert envers le Secrétaire général de l'ONU, qui a lancé trois appels pour préserver la liberté de circulation civile et commerciale à Guerguerate. Le dernier en date a été réitéré le 21 octobre 2020. Le blocage n'est que la dernière itération d'une stratégie de discréditation du Secrétaire général de l'ONU et de la MINURSO par le «polisario».

Le Conseil de Sécurité et, à travers lui, la Communauté internationale sont témoins des actes gravissimes du «polisario», appuyé par l'Algérie, qui cherchent à déstabiliser toute la région et à torpiller tous les efforts des Nations Unies, déployés par leur Secrétaire général, visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable, et fondée sur le compromis au différend artificiel sur le Sahara marocain. Les violations sont documentées de manière approfondies dans le dernier Rapport du Secrétaire Général de l'ONU.»

En définitive, Guerguerate est en réalité une zone-tampon placée sous la responsabilité de l'opération de maintien de la paix de l'ONU, la MINURSO. Celle-ci est censée garantir la libre circulation sur cet axe routier essentiel pour les échanges commerciaux régionaux. Le Polisario, qui y multiplie les incursions depuis plus de quatre ans malgré les rappels à l'ordre de l'ONU, avait installé un poste fixe et plusieurs barrages. Les miliciens du Polisario sont désormais démantelés.

Viclaire MALONGA

CONGRÉGATION DES PETITES SŒURS DOMINICAINES

Jubilé d'argent de Sr Ida Pélagie Louvouandou et Vœux perpétuels des sœurs Colette Niangui, Mireille Nsouza et Olympe Mbaloula

La basilique Sainte-Anne du Congo a été le cadre choisi pour célébrer la messe commémorative des 25 ans de vie religieuse de Sr Ida Pélagie Louvouandou, conseillère auprès de la prieure générale de la Congrégation des Petites sœurs dominicaines et de l'émission des vœux perpétuels des sœurs Colette Niangui, Mireille Bienvenue Nsouza, et Olympe Alindice Sarissa Mbaloula, dans la congrégation. A la même occasion, en France, Sr Geneviève Sobris de la congrégation à l'honneur célébrait ses 70 ans de vie religieuse. C'était samedi 21 novembre 2020, la veille de la commémoration de la solennité du Christ-Roi de l'univers.

Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe a été concélébrée par NN.SS. Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, ainsi que par plusieurs prêtres dont l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé du clergé, des séminaires et des vocations, curé-recteur de la basilique Sainte-Anne, Aristide Milandou Diabankana, curé doyen du doyenné Saint Pie X, etc.

Plusieurs personnalités de haut rang dont MM. Raul Mateus Paula et Stefano Di Leo, ambassadeurs de l'Union européenne et de l'Italie au Congo, ont marqué de leur présence cette messe.

Parmi les participants à la messe pouvaient se distinguer les parents, amis et connaissances des trois professes, aux côtés des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs de l'archidiocèse de Brazzaville.

«Dans notre Congrégation des Petites Sœurs Dominicaines, la solidarité avec les plus pauvres marque notre façon de suivre le Christ dans la ligne des béatitudes évangéliques en communauté fraternelle. Voulez-vous faire ce même choix pour toujours?», a déclaré Sr Ida Pélagie Louvouandou, amorçant le rite de la profession et s'adressant aux nouvelles professes de qui elle a reçu les vœux, au nom de la prieure générale de la congrégation. Et les professes ont répondu chacune: *«Oui, je le veux avec la grâce de Dieu.»*

Avant l'homélie a eu lieu la première partie de l'exécution du rite de la profession perpétuelle marqué par l'appel des candidates à la profession, par la conseillère générale, suivie de leur présentation par Sr Lucie Nkouakoua Moumbonga, déléguée de la supérieure générale et de la demande de la profession par les candidates.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a affirmé: *«Nous sommes heureux de participer à la joie de Sr Ida Pélagie qui fête son jubilé d'argent de profession religieuse pour ses 25 ans de fidélité au Seigneur dans la chasteté, l'obéissance et la pauvreté. C'est aussi une joie pour nous de voir nos sœurs Colette, Mireille et Olympe prononcer leurs vœux perpétuels, au service du Christ humble et pauvre. A sœur Ida, j'adresse mes vives et sincères félicitations. Merci de ce beau témoignage de fidélité. Vous êtes un modèle qui doit inspirer nos jeunes frères et sœurs dans leur désir de se consacrer totalement au Seigneur, par la vie religieuse. A vous aussi mes chères filles Colette, Mireille et Olympe j'adresse mes félicitations pour votre détermination». «La célébration de ce jubilé et de cette profession perpétuelle a comme support la présentation de la Vierge Marie. La*

Soeur Ida Pélagie Louvouandou

présentation de la Vierge Marie est le symbole de la consécration que la Vierge immaculée fit d'elle- même au Seigneur dès son enfance, poussée par l'Esprit Saint. Marie est célébrée par la communauté chrétienne comme «bienheureuse» parce qu'elle a cru aux Paroles du Seigneur qui lui furent adressées par l'ange: «je suis la servante du Seigneur. Que tout se passe pour moi comme tu l'as dit!» (Cf. Lc 1, 38).», a rappelé l'archevêque.

Après l'homélie a eu lieu la deuxième partie de l'exécution du rite de la profession marquée par le dialogue entre Sr Ida et les professes, suivi de l'émission des vœux, la litanie des saints ponctuée par la remise à la maman de chacune des professes du pagne ayant servi à la couvrir.

Mgr Anatole Milandou

«Moi, sœur …… fait profession perpétuelle et promets à Dieu selon l'esprit de Saint Dominique de t'obéir à toi Sr Ida Pélagie Louvouandou, conseil-

Les trois professses perpétuelles

lère générale déléguée par Sr Françoise Romatif, prieure générale des Petites Sœurs Dominicaines et à toutes celles qui lui succéderont, selon les constitutions de cette congrégation jusqu'à la mort.», a déclaré chacune des professes à tour de rôle.

A Sr Ida de répondre à chacune d'elle: *«Tu es désormais professe perpétuelle de la Congrégation des Petites sœurs Dominicaines. Au nom de l'Eglise et en présence de Son excellence Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, … et au nom de Sr Françoise Romatif, prieure générale, je reçois les vœux que tu viens d'émettre dans la congrégation. Tu fais maintenant partie de notre famille, et nous sommes engagées avec toi pour toute la vie.»*

Après l'émission des vœux a suivi la signature du registre des professions.

Pendant le chant d'action de grâce, Sr Ida Pélagie Louvouandou a déposé un cierge allumé au pied de l'effigie de Saint Dominique.

Le mot de remerciements d'une des professes et la lecture de la lettre de Sr Françoise Romatif ont marqué la fin cette célébration eucharistique animée par la chorale Ngounga de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké.

Peu avant la bénédiction finale, l'archevêque a encouragé les sœurs Dominicaines à aller de l'avant dans leur apostolat en faveur des plus démunis, témoignant ainsi de la présence salvifique du Christ à leurs côtés.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Retraite spirituelle des Évêques

Les Évêques du Congo sont en retraite spirituelle du 29 novembre au dimanche 6 décembre 2020. La retraite qui se déroule au monastère des sœurs clarisses à Djiri est animée par Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, au Cameroun.

Les évêques du Congo (Ph. d'archives)

La retraite sera clôturée par une messe d'action de grâce à la paroisse Sainte Claire de Djiri, à 10h00. Accompagnons et soutenons nos pères Évêques dans nos prières.

Abbé Brice IBOMBO

CLOCHES DE MARIAGE

Christian et Jeannette unis devant Dieu et les hommes

Secrétaire permanent de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, Christian Nkouka Badila et Jeannette Ngangoula ont scellé leur union sur du roc. Leur bénédiction nuptiale a eu lieu en l'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké, le dimanche 22 novembre 2020, en la solennité du Christ Roi de l'Univers, date à laquelle l'époux est né.

La cérémonie a été présidée par l'abbé Ginse Tani Tambika Mbongolo, vicaire de la cathédrale Sacré-Cœur, en présence des abbés Prisque Nsimouessa, vicaire à la paroisse Saint Jules de Makabandilou et Francky Gloire Kitilou, vicaire à la paroisse Saint Augustin de la Tsiémé, tous fils de la paroisse qui ont célébré leurs messes des prémices ce jour.

Les deux conjoints s'étaient unis samedi 1er août 2020 devant l'officier d'Etat civil, Marcel Nganongo, administrateur-maire de l'arrondissement 5 Ouenzé, à la mairie de Ouenzé.

Christian Nkouka Badila appartient aux groupes: Confrérie Cardinal Emile Biayenda, Jeunesse Mariale et la Commission de liturgie (lecteurs et commentateurs), tandis que son épouse Jeannette Ngangoula est membre de la Légion de Marie, qui a agrémenté la cérémonie.

Le couple Nkouka Badila remercie, très sincèrement, tous ceux qui lui ont apporté un soutien amical, fraternel et familial, dans la réussite de cet événement.

Les deux époux établiront solidement leur foyer désormais autour des quatre piliers du mariage chrétien: liberté, vérité, fidélité, indissolubilité.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAÏ (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

146 catéchumènes ont reçu le sacrement de baptême et de première communion

Dans la plupart des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et selon le calendrier fixé par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, COVID-19 oblige, afin de sauver l'année pastorale 2019-2020, le mois de novembre a été consacré aux sacrements de baptême et de première communion.

C'est le cas de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï qui a administré le premier sacrement de l'initiation chrétienne à 146 chrétiens (enfants, jeunes et adultes). Cela s'est déroulé le dimanche 22 novembre 2020 en la solennité du Christ-Roi de l'univers, à la messe de 10 heures au cours de laquelle, l'abbé Alexis Tobangui, curé de la paroisse, accompagné des abbés Charbel Bahoumina, Diany Mountou, Chancelvy Nguimbi, tous vicaires et Bob Bounkazi, stagiaire diaconal ont administré le premier sacrement de l'initiation chrétienne, d'abord le samedi 21 novembre pour la cérémonie de baptême dont l'animation a été assurée par la communauté d'enfants Yamboté, puis le dimanche 22 novembre pour la messe de première communion animée par la chorale Echo du désert.

L'année catéchétique 2019-2020 marquée par l'irruption brutale causée par la pandémie de la COVID-19 a été sauvée pour la circonstance, a souligné l'abbé Tobangui dans son homélie. *«Pourtant, l'année pastorale avait bien commencé avec la célébration de la fête de Noël, et pendant que nous nous préparions pour la célébration de la fête de Pâques, voilà le diable de la COVID-19 sortie on ne sait d'où, vient ébranler notre foi. En tout cas, ni la COVID-19, ni la fermeture de nos églises ne saurait prendre le dessus sur notre foi. Malgré le confinement et le déconfinement qui ont duré près de quatre mois, le Seigneur ne nous a pas abandonné. Rendons grâce à Dieu pour sa miséricorde et sa bonté infinies. Vivons comme le vrai Roi de l'univers qui est Jésus le sauveur et non comme les rois de ce monde qui veulent avoir tout à leur seul profit.*

L'abbé Charbel Bahoumina baptisant

La première communion ne doit pas être pour vous, votre première et dernière apparition à l'église, mais vous devez être présents chaque dimanche à la messe et poursuivre le catéchisme pour qu'enfin vous obtenez le sacrement de confirmation. Soyez assidus à la messe et professez votre foi en l'Eglise catholique. Ne vous laissez pas emporter par les bizinga, les nouveaux mouvements religieux, mais restez fidèles à la promesse de votre baptême, car vous êtes prêtres, prophètes et rois», a martelé l'abbé Alexis Tobangui.

Vers la fin de la messe, le curé de la paroisse a invité les nouveaux chrétiens et l'ensemble de la chrétienté paroissiale a doublé d'effort dans la collecte des fonds pour que l'engagement pris devant Mgr l'archevêque le dimanche 24 juin 2018 lors de la pose de la première pierre pour la construction de la Maison du cinquantenaire et l'achèvement des travaux dans les délais raisonnables soit honoré. Afin que la célébration de l'an 50 de notre paroisse soit faite à la date prévue en juin 2021.

Le dimanche 29 novembre 2020, le tour est revenu à 46 chrétiens qui se sont engagés dans les différents mouvements d'apostolat à travers la profession de foi.

Pascal BIOZI KIMINOU

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Confirmation, profession de foi et première communion à la paroisse Christ-Roi

Dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, la célébration de la solennité du Christ-Roi de l'univers a attiré une assistance nombreuse à la Paroisse Christ-Roi de Loandjili. Qui, comme jamais auparavant, a mis un soin particulier à célébrer sa fête patronale par une messe où Mgr Miguel a administré en même temps la première communion (110 enfants), la confirmation (83) et la profession de foi à 64 enfants de la paroisse. Plusieurs prêtres ont concélébré, avec lui, parmi lesquels l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général du lieu et curé de cette paroisse.

Mgr Miguel Olaverri conférant le sacrement de confirmation

C'est au rythme des répertoires des chorales *''Ta God''* et Sainte Cécile que cette immense assemblée a vibré de joie. Avec la participation des religieux, religieuses et d'une assemblée vivace au sein de laquelle se trouvaient deux administrateurs maires de la ville ainsi que bien d'autres autorités civiles.

Dans son homélie, l'archevêque a rappelé: *«la fête du Christ-Roi a été instaurée en 1925, par le pape Pie XI, pour affirmer la compétence de l'Eglise dans le domaine profane que la mentalité moderne entend parfois exclure. Beaucoup prétendent aujourd'hui exclure l'Eglise du monde profane. Or, si nous l'appelons Roi de l'univers, c'est parce que l'univers est notre domaine. L'univers, vous pouvez l'appeler aussi le royaume. Le royaume de Dieu. Nous le proclamons chaque jour dans le Notre Père. Quand nous disons que ton règne vienne, nous proclamons le Christ-Roi. Et nous devons être chrétiens non seulement à la messe; mais aussi dans notre vie familiale, notre vie sociale, dans notre vie politique, L'Eglise a le devoir de rappeler aux puissances qu'elles ne sont qu'au service de l'homme. Donc les puissances terrestres de nos gouvernants, des patrons d'entreprises, des milliardaires, des personnes qui disent qu'ils ont le pouvoir est à relativiser. Il n'y a pas de pouvoir absolu sur terre. Tout pouvoir dépend de Dieu. Et cette pandémie (la COVID-19, Ndlr) nous apprend que les richesses sur terre ne veulent rien dire».*

La veille de cette messe a été marquée par l'administration du sacrement de baptême aux candidats qui se sont préparés à recevoir l'Eucharistie. *«Chers baptisés, leur a dit Mgr l'archevêque, mes félicitations à vous tous qui avez reçu le sacrement de baptême hier. C'est une grande joie. Pourquoi? Parce que les grâces en abondance se répandent sur nous à travers vous. Parce que vous avez répondu à travers vos parents, vos parrains, vos marraines et vos catéchistes à l'appel de Dieu pour dire oui Seigneur; je veux t'appartenir; je veux que tu sois le Roi de ma vie…».*

Pendant la profession de foi

Apres l'homélie, le curé de la paroisse a procédé à l'appel et à la présentation des confirmands à l'évêque. Le sacrement de la confirmation est le dernier sacrement de l'initiation chrétienne. Elle confère à ses bénéficiaires l'Esprit-Saint en plénitude.

Juste après le rite de la confirmation, 64 chrétiens se sont présentés devant l'évêque et toute l'assemblée chrétienne pour professer leur foi en Dieu Père, Fils et Esprit-Saint, et exprimer leur engagement à participer activement dans la vie de l'Eglise famille de Dieu. Des diplômes leur ont été décernés à l'occasion. Quant aux 84 autres catéchumènes, leurs vœux spirituels se sont matérialisés. Ils ont alors été les premiers à se rendre à la table du Seigneur où ils ont communié au Corps et au Sang du Christ. La suite de la célébration a été marquée par un vibrant chant d'action de grâce qui a galvanisé l'ambiance et le mot de circonstance des catéchumènes adressé à Mgr Miguel.

Madocie Déogratias MONGO

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Les chorales rendent hommage aux choristes décédés pendant le confinement dû à la COVID-19

A l'initiative de l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier diocésain des chorales de Brazzaville, des veillées mortuaires ont été organisées dans les différents secteurs, en mémoire des choristes décédés de la COVID-19 ou pendant le confinement qui a duré 45 jours, d'avril à mai. Ces veillées ont été réparties en secteur pastoral: la paroisse Saint-Augustin de la Tsiemé qui a accueilli les chorales de Saint Jean-Baptiste et la paroisse Saint Michel de Ngangouoni qui, pour sa part, a accueilli les chorales de Saints Martyrs de l'Ouganda. Profitant de cette occasion, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou a annoncé l'organisation le samedi 28 novembre 2020, à la paroisse Saint-Esprit de Moungali, de la récollection du temps de l'Avent pour les chorales.

Une des chorales participant aux veillées

Pascal BIOZI KIMINOU

ÉDUCATION

Le Praased a offert des cahiers d'activités aux écoles conventionnées de Pointe-Noire

Le projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased), a remis le 19 novembre dernier dans l'enceinte de l'archevêché, des kits de cahiers d'activités aux écoles conventionnées de la ville de Pointe-Noire au profit des écoliers des classes intermédiaires suite au ralentissement des cours pour fait à la pandémie de la COVID-19.

Pendant la remise symbolique des cahiers

Pour l'école primaire catholique, il s'est agi de 3513 cahiers d'activités, 1545 pour le collège et 485 pour le lycée. Ces cahiers sont destinés aux classes de CP1; CP2; CE1; CE2; CM1; 6e et la classe de seconde toutes les séries confondues. Ce sont des cahiers types d'exercices et également des cours en Mathématique, des SVT et du Français. Quant aux écoles conventionnées de l'Eglise évangélique, 1749 cahiers ont été remis, dont 1068 pour le collège et 714 pour le lycée.

Le coordonnateur de Praased, Calixte Kolyardo, a précisé que cette opération est insérée dans un mécanisme de gestion des plaintes, c'est-à-dire qui donne droit aux parents ou tuteurs des enfants n'ayant pas reçu les cahiers d'activités de les réclamer par l'intermédiaire de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo. Cela voudrait dire que chaque école sera responsable en cas de plainte d'élèves. Il a aussi attiré l'attention des directeurs des écoles dans ce sens que ces cahiers d'activités ne sont pas à vendre.

«C'est une opération qui se passe avec toutes les précautions possibles. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour que chaque enfant ait gratuitement son cahier d'activité. Il ne s'agit pas d'en faire une condition de payement du droit d'écolage, ni de monnayer ces cahiers d'activités. C'est un don destiné aux bénéficiaires qui sont les écoliers», a-t- il dit.

Le révérend pasteur Wulfran Sirac M'voula, au nom de tous les directeurs, a remercié le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, et la Banque mondiale pour l'attention aux élèves et pour l'aide aux écoles conventionnées.

«Ce don destiné à nos enfants représente un geste louable et confortable. Malgré la double crise économique et sanitaire, le Praased a jugé utile d'appuyer le secteur éducatif et nous en sommes très reconnaissants. Ces cahiers d'activités seront utilisés à bon escient», a- t- il promis.

Madocie Déogratias MONGO

REFLEXION

Contribution à l'œuvre de Dieu

Nous partirons dans Deutéronome chapitre 14, des versets 22 à 29 et Lévitique chapitre 27, des versets 30 à 32. Dans l'Ancienne Alliance, la dîme était versée au Temple et aux prêtres. Aujourd'hui, elle revient à l'œuvre de Dieu dans son Eglise. Concrètement, elle est dévolue à l'évangélisation et aux œuvres de charité. Il est souvent question des collectes chez les premiers chrétiens. 1 Corinthiens chapitre 9, verset 11.

La dîme: impôt, fraction de la récolte prélevée par l'Eglise qui revient de droit à Dieu au titre de consécration et de reconnaissance. Notons que la pratique de la dîme n'exclut pas les autres offrandes ou dépenses pour les Seigneur. Ainsi, on trouve:

Les offrandes: don que l'on offre à la divinité ou à ses représentants pendant le culte ou à la messe. Ce que l'on offre à Dieu pour lui prouver son amour, sa reconnaissance, son dévouement.

Les aumônes: dons charitables fait aux pauvres qui sont un surplus à la dîme, telles que des cadeaux à Dieu qui manifestent notre générosité,

Le denier de culte qui est versé chaque année par les catholiques au curé de leur paroisse pour subvenir aux besoins du culte.

Voici une petite histoire à ce propos: Un gamin très sensible vivant dans l'éducation chrétienne, reçut à son 10e anniversaire dix billets de milles francs CFA de la part d'un oncle très attentionné. L'enfant s'assit immédiatement sur le ciment et étala ses dix billets devant lui. Il mit de côté un premier billet, disant: *«celui-ci est pour Jésus». Puis il décida de ce qu'il allait faire du reste, jusqu'à ce qu'il arrive au dernier billet. «Celui-ci est pour Jésus»*, dit-il. Sa maman l'interrompit, disant: *«Mais je croyais que tu avais donné le premier billet à Jésus», «Oui, répondit le garçon, le premier billet lui appartenait vraiment, mais celui-ci est un cadeau de ma part»* (Stéph. Olford, La grâce de donner, p.34).

Pour éviter de décourager ou démoraliser ce genre de gamin une fois devenu adulte et mûr, une gestion saine des finances dans l'Eglise est nécessaire. Une Commission Vérification Surveillance et Qualité devrait exister dans les diocèses, provinces et paroisses, à l'instar des grandes sociétés ou entreprises. Composée des prêtres et laïcs comptables et financiers de formation, rattachée aux Evêques, Archevêques. Elle aura pour rôle de passer périodiquement dans les paroisses pour faire un bilan financier pastoral et rendre compte aux Evêques, Archevêques afin de redonner confiance aux laïcs. *«Toute organisation industrielle ou administrative quelque soit sa finalité ou son statut juridique se trouve fixée à un contrôle financier ou audit qui lui permet de vérifier si les procédures de gestion de la structure sont appliquées et que le patrimoine n'est pas détourné ou mal utilisé. Le contrôle consiste à vérifier si toutes les dépenses sont effectuées selon le programme adopté.»* (FAYOL)

Cependant, nous constatons que bon nombre de chrétiens ne s'acquittent pas de ces droits. D'autres non baptisés font partis des mouvements ou commissions d'apostolats, ils sont dépourvus de cartes de baptême, mais de carnets de membres pour payer les cotisations statutaires. Leurs groupes d'apostolat et de spiritualité sont devenus des simples mouvements de solidarité: *«cotiser pour qu'à son tour on soit assisté»* (récolter ce qu'on a semé).

L'Eglise catholique doit chercher à étudier des mécanismes qui vont pousser les chrétiens à s'acquitter de ces œuvres et dons à Dieu. Payer le denier de culte qui est versé chaque année par les catholiques au curé de la paroisse afin de subvenir aux besoins de celle-ci. De la même manière que les travailleurs payent les impôts pour les besoins de leurs pays. Une formation et sensibilisation à travers les groupes d'apostolat s'impose. L'Eglise catholique devrait organiser des assemblées d'ecclésiastiques convoquée par l'Evêque ou l'Archevêque pour délibérer sur les affaires du diocèse ou de la province, les problèmes généraux de l'Eglise. Voir comment ce qui s'est dit à la dernière session d'ouverture ou fermeture de l'année pastorale est vécue dans les paroisses au cas par cas, les difficultés rencontrées et comment les surmonter avec un échange d'expérience entre paroisses et mouvements d'apostolat. Ne plus attendre les ouvertures et clôture des années pastorales devenues des moments où les gens y vont faire des exposés sans effet d'application, d'évaluation et de suivi.

Jean François Séraphin GANGA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»
AMI N° 007/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un (e) Assistant (e) en Suivi-évaluation».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Organiser ensemble avec le Spécialiste l'établissement de la situation de référence du projet et de l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation; (ii) Analyse ensemble avec le Spécialiste le projet et identifier les indicateurs de suivi sur la base du cadre logique élaboré lors de l'évaluation du projet, rechercher les moyens à mettre en œuvre (équipements, données, informations, etc.) pour la collecte et le suivi des indicateurs; définir l'affectation des ressources pour l'organisation du suivi; déterminer pour chaque indicateur, sur des bases réalistes, le mode de traitement et la périodicité (iii) Assister le Spécialiste dans l'élaboration, la compilation et la finalisation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du projet; (iv) Assister le Spécialiste dans l'élaboration des outils spécifiques de planification et de collecte des données; confection de bases de données; informatisation des outils de suivi et d'évaluation des impacts; (v) Assister le Spécialiste dans la mise en place, en liaison avec les différents responsables et partenaires, la présentation des programmations du projet en terme physique, financier et calendaire; (vi) Assister le Spécialiste dans le cadre de l'organisation et de la coordination des missions de suivi-évaluation externe, d'audit, de supervision, de revue à mi-parcours et d'achèvement; organisation des missions de supervision de la BAD; (vii) Assister le spécialiste dans la rédaction des rapports trimestriels, semestriels et annuels des activités du projet; (viii) Assister le Spécialiste dans la mise en cohérence de la programmation avec le plan de passation des marchés, en liaison avec le responsable des acquisitions; (ix) Assister le Spécialiste dans la préparation des situations et bilans d'exécution nécessaires à l'établissement des missions de supervision et à la participation aux différentes réunions des comités de suivi et de pilotage.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) en Suivi-évaluation travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec possibilité de se rendre sur le terrain le cas échéant.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°007/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN SUIVI-EVALUATION», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»
AMI N° 008/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un (e) Assistant (e) Auditeur Interne».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation de l'application du Manuel d'exécution du projet et du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de la passation des marchés aussi bien au sein de l'UGP qu'auprès de ses bénéficiaires et partenaires; (ii) Assister l'Auditeur Interne dans l'identification des faiblesses et proposer la mise à jour du Manuel d'exécution du projet et du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de la passation des marchés afin de s'assurer de leur application effective; (iii) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur au sein du Projet et proposer les éventuelles améliorations; (iv) Assister l'Auditeur Interne dans l'identification et la détection des risques liés aux opérations comptables, financières et de la passation des marchés du Projet et recommander des mesures pour anticiper leur occurrence; (v) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation des systèmes d'information et de gestion ainsi que des outils d'aide à la décision existant au sein du Projet et proposer des améliorations; (vi) Assister l'Auditeur Interne dans l'évaluation de la fiabilité des opérations comptables et financières du Projet et proposer des améliorations dans l'organisation, sur les procédures et la méthodologie du travail; (vii) Réaliser ensemble avec l'Auditeur Interne l'inventaire physique périodique des actifs acquis pour le projet et pour les bénéficiaires (immobilisations, stocks de fournitures); (viii) S'assurer que les biens et services financés sont acquis dans le respect des procédures de passation des marchés, des dispositions de l'accord de financement et des directives de passation des marchés et de sélection des consultants; (ix) Assister l'Auditeur Interne dans la supervision et la vérification des dossiers à présenter aux missions d'audit annuel et/ou intérimaire et préparer les dispositifs pour l'accueil des Auditeurs externes; (x) Assister l'Auditeur Interne dans la production des rapports trimestriels de contrôle comprenant les points forts et progrès réalisés, mais aussi les faiblesses, irrégularités et anomalies en rapport avec la comptabilité, la passation des marchés, l'utilisation des fonds du projet et la gestion en régie ainsi que les mesures proposées pour leur éradication.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) Auditeur Interne (AAI) travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°008/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) AUDITEUR INTERNE», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

FINANCES

La nouvelle règlementation de la BEAC pourrait tuer les emplois...

Les membres de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC) ont adopté le 1er mars 2019, un nouveau règlement sur les devises. Le Gabon, le Cameroun, la République du Congo, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad ont essentiellement mandaté leur Banque centrale (BEAC) pour restreindre les paiements en devises des particuliers et des entreprises dans les pays membres.

Leoncio Amada Nze (au premier plan)

Pour Leoncio Amada Nze, président pour la région CEMAC de la Chambre africaine de l'énergie (CAE), la BEAC doit reconsidérer sa nouvelle réglementation Forex pour sauver des emplois au Gabon, au Cameroun, en République du Congo, en Guinée équatoriale, en République centrafricaine et au Tchad. Et il argumente:

«Le 1er mars 2019, un nouveau règlement sur les devises a été adopté par les membres de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC). Ses États membres, le Gabon, le Cameroun, la République du Congo, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad, ont essentiellement mandaté leur Banque centrale (BEAC) pour restreindre les paiements en devises des particuliers et des entreprises dans ces pays membres. Reconnaissant l'importance du secteur de l'énergie et les défis de sa mise en œuvre, la Banque centrale a autorisé une période de mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2020. À cette date, tous les secteurs de l'économie sans exception seront soumis à la nouvelle réglementation. Ses mesures clés comprennent:

*• **Toute transaction de plus de 1 million de F.CFA (environ 1. 700 USD) par mois et par entité ou personne attire désormais beaucoup plus de bureaucratie et entraîne par conséquent des délais de plusieurs semaines.** Les prestataires de services de petite et moyenne taille dans les secteurs des infrastructures pétrolières et gazières et énergétiques sont désormais condamnés à rechercher des documents de qualification et l'approbation des bureaucrates du Gouvernement et de la Banque centrale, qui font très souvent usage de leurs pouvoirs discrétionnaires pour ralentir ou rejeter des documents justifiables pour leurs transactions journalières. Le résultat est que les entreprises locales, déjà confrontées à des défis importants, en particulier les petits et moyens entrepreneurs, sont mises à la faillite. Pour le secteur de l'énergie, la Chambre africaine de l'énergie estime notamment des centaines de milliers d'emplois perdus.*

*• **Les entreprises et les particuliers doivent désormais également recevoir une autorisation de la BEAC avant d'ouvrir un compte en dehors de la région.** Cela met à nouveau les entreprises de la région à la merci de la Banque centrale et des bureaucrates du Gouvernement qui ont toute latitude pour décider d'accepter ou de rejeter une demande de compte étranger. Il existe de nombreuses raisons valables pour les entreprises de posséder des comptes à l'étranger, notamment pour la facilité des affaires, la facilité des paiements, l'efficacité fiscale et la réduction des coûts de transaction. Les entreprises locales d'Afrique centrale, comme les fournisseurs de produits chimiques utilisés dans l'industrie pétrolière à Malabo, ou les entrepreneurs EPC à Douala seront clairement désavantagés par rapport aux concurrents étrangers qui pourront fournir les mêmes biens et services depuis leur base offshore, évitant ainsi des coûts supplémentaires et tracas. Il s'ensuit l'impossibilité de créer un contenu local dans le secteur énergétique de l'Afrique centrale et une réduction du montant que les pays gagnent par dollar de baril de revenus généré.*

*• Comme pour demander une autorisation avant l'ouverture de comptes étrangers, **les comptes en devises domiciliés dans la région ne sont désormais plus possibles qu'avec l'autorisation expresse de la BEAC.** Le résultat sera probablement similaire. Les entreprises locales opérant dans le secteur pétrolier et gazier par exemple, qui est dominé par le dollar, seront inutilement exposées aux fluctuations monétaires, grignotant leurs marges et entraînant une faible compétitivité vis-à-vis des concurrents étrangers. Les fournisseurs locaux, au Congo ou dans le secteur pétrolier et gazier gabonais qui s'approvisionnent à l'étranger, sont déjà incapables de concurrencer les entreprises étrangères dans le cadre de cette nouvelle réglementation.*

*• Outre les commissions que les acteurs économiques versent déjà aux banques commerciales lors des transactions, **la Banque centrale a également annoncé il y a un mois qu'elle allait prélever une taxe supplémentaire de 0,5% sur tous les virements en dehors de la zone CEMAC.** Les conséquences sur le développement du contenu local seront dévastatrices lorsque cette nouvelle taxe entrera en vigueur, à compter de janvier 2021.*

*• Enfin, **le règlement demande que le produit des exportations de 5 millions de F.CFA et plus soit rapatrié dans les 150 jours à compter de la date d'exportation.** Bien que la Chambre africaine de l'énergie comprenne la volonté de rapatrier ces produits d'exportation, nous nous attendons à ce que de nombreuses entreprises cherchent à éviter de placer le produit de leurs exportations sous le régime de change très restrictif qui entrera en place le 1er janvier 2021.*

La Chambre africaine de l'énergie comprend donc la volonté des Gouvernements de protéger leurs réserves de change en baisse suite à la réduction des revenus provenant des recettes pétrolières et gazières depuis la chute des prix du pétrole de 2014 et la récente chute déclenchée par la COVID-19. Cependant, nous pensons que le nouveau règlement sur les changes est une réponse mauvaise et inappropriée à ces nouvelles dynamiques de marché. C'est un déclencheur pour plus de bureaucratie, de corruption et c'est le tueur ultime d'emplois.

La lutte pour des emplois décents et rémunérés dans le secteur énergétique africain est au centre de ce que représente la Chambre africaine de l'énergie. Nous pensons qu'une énergie abordable et une énergie fiable sont un ingrédient majeur du développement. Le secteur de l'énergie est donc à l'avant-garde du développement de l'Afrique et ses emplois doivent être sacro-saints pour tout Gouvernement bien intentionné. Dans de nombreux pays africains, l'industrie énergétique n'est pas seulement responsable de la fourniture de l'énergie indispensable au développement du pays, elle est également responsable d'une grande partie des recettes publiques. En Afrique centrale, c'est plus de 60% en moyenne, jusqu'à 90% dans des pays comme le Gabon. De telles politiques ayant des effets néfastes sur l'industrie pétrolière et gazière sont donc incompréhensibles, en particulier à la lumière des récents efforts visant à renforcer le contenu local et à autonomiser les entrepreneurs locaux.

***La fin des investissements.** Les restrictions entraîneront un tarissement des investissements étrangers en Afrique centrale. L'accès au financement étranger pour les entreprises locales, qui était déjà un défi, semble désormais insurmontable. Les banques étrangères, les fonds spéculatifs et les autres bailleurs de fonds traditionnels et non traditionnels ne soumettront pas leurs investissements à de telles restrictions. Les entreprises étrangères basées à l'étranger continueront de renforcer leur position pour desservir l'industrie depuis l'étranger, au détriment des entreprises locales et des emplois locaux dans le secteur.*

Reconnaissant les perspectives déjà désastreuses auxquelles la région est confrontée, la Banque centrale a réduit les intérêts payables sur sa facilité de prêt pour appels d'offres à 3,2% contre 3,5% entre autres mesures, dans le but d'injecter 500 milliards de F.CFA dans l'économie. La banque a également recommandé aux États membres de s'adresser à la fois au FMI et à la Banque mondiale pour un soutien financier contre la COVID-19 pouvant atteindre 50 milliards USD.

Cependant, et selon la Chambre africaine de l'énergie, ces mesures sont insuffisantes, irréalistes et peu susceptibles de stimuler le développement durable. Nous avons besoin d'entreprises qui peuvent être compétitives et créer des emplois bien rémunérés. Pour cela, nous n'avons pas besoin de réglementations restrictives comme les nouvelles réglementations sur les devises qui doivent entrer en vigueur en janvier 2021. Les entreprises privées, notamment dans le secteur pétrolier, doivent être soutenues.

Les États centrafricains n'ont pas besoin de chercher loin pour apprendre d'une approche différente. La banque centrale du Nigéria envoie constamment des signaux aux investisseurs étrangers selon lesquels, malgré les pressions exercées sur le naira, la convertibilité de la monnaie et les restrictions de transfert sont une priorité absolue. Malgré l'affaiblissement attendu du Naira, les investissements nigérians dans son secteur pétrolier et gazier, y compris dans les sociétés de services locales, restent plusieurs fois plus attractifs que ceux de la région CEMAC, comme en témoigne l'énorme intérêt suscité par le récent appel d'offres sur les champs marginaux organisé par l'État nigérian.

Il est temps de défendre les emplois dans la région de l'Afrique centrale. Un bon point de départ sera la suspension par la Banque centrale de la nouvelle réglementation des changes qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2021».

ENFANCE

Le Samusocial Pointe-Noire a célébré les 31 ans du CIDE

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) ou encore Convention relative aux Droits de l'enfant est un traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, le 20 novembre 1989. L'humanité célèbre tous les 20 novembre l'anniversaire de cette adoption. Cette année, la célébration a mis en lumière l'importance de trouver des parades à tous les pièges de la société. Le Samusocial Pointe-Noire a célébré les 31 ans de cette Convention autour des communications variées afin de sensibiliser davantage les populations.

Des participants après la célébration

Depuis la signature de la Convention internationale (CIDE) le 20 novembre 1989, d'importants progrès ont été accomplis en faveur des enfants. Santé, éducation, protection, droits civiques: les enfants sont mieux reconnus et la qualité de vie de millions d'entre eux s'est améliorée. Les enfants d'hier ne sont pas ceux d'aujourd'hui et il faudrait donc adopter de nouvelles approches.

La CIDE est devenue une pierre angulaire garantissant le droit de chaque enfant à vivre, à se développer, à apprendre, à s'épanouir et à faire également entendre sa voix.

Mais qu'en est-il de ces droits en République du Congo? Le sort des enfants devrait interpeller tout le monde, afin de rentre visible et de déclarer au monde entier l'engagement collectif envers les Droits de l'enfant.

Des exposés pour sensibiliser aux violences intrafamiliales, au dispositif d'alerte et à la garde des enfants ont été au menu. Les enfants ont participé à ce moment de partage. La raison? Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain.

Les jeunes et les enfants, participant à ces séances de sensibilisation, ont joué des scènes de théâtre sur leur existence au quotidien et leurs ambitions légitimes de demain. Ils ont interpellé les parents violents à l'égard des enfants à changer d'attitudes et de comportements, car la violence est l'une des causes qui poussent bon nombre d'entre eux à fuir leur domicile et à trouver refuge dans la rue.

Il a été signalé dans les exposés le besoin pour chaque enfant de disposer d'une identité juridique. Cela implique que sa naissance soit enregistrée pour qu'il dispose d'une nationalité. Car, un enfant non enregistré est de fait apatride et n'a pas d'existence pour les autorités.

Offrir un avenir aux enfants, c'est faire en sorte que chaque enfant, sans discrimination, reçoive une même forme d'éducation, d'apprentissage afin que devenu grand, ils se créent eux-mêmes des opportunités.

Raphaël, directeur général de Samusocial Pointe-Noire, remerciant les invités présents à cette activé, a exhorté les parents à prendre soin de leurs enfants, à les éduquer et à les protéger afin qu'ils soient les cadres de demain.

Madocie Déogratias MONGO

SANTE

La population de Mvoumvou invitée au dépistage volontaire du Sida

Sous le thème *«S'informer et agir pour mettre fin aux épidémies»*, la coalition Plus et le Réseau international de lutte contre le Sida et les hépatites virales ont lancé à Brazzaville le 23 novembre, la première édition de la Semaine internationale du dépistage. A Pointe-Noire, le lancement a eu lieu le 24 novembre au siège du RENAPC, à Mvoumvou, dans le deuxième arrondissement. En présence de Jean-Claude Etoumbakoundou, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Rosalie Ngoma, représentant la directrice départementale de la Santé et de la population, des autorités civiles et militaires de la ville ainsi que de la population cible.

Des membres du Renapc

Une semaine durant, du 23 au 29 novembre, les membres du Réseau national des positifs du Congo (RENAPC), les associations membres et partenaires ont organisé des séances de sensibilisation, de dépistages volontaires et gratuits du VIH, des hépatites virales B et C ainsi que d'autres infections transmissibles et du COVID-19, au profit de la population de Pointe-Noire et ses environs.

Jean-Pierre Mahoungou, directeur exécutif du RENAPC, a expliqué: *«Cette semaine de dépistage placée sous le thème: "s'informer et agir pour mettre fin aux épidémies", nous invite, quelle que soit l'infection, à connaitre notre statut sérologique, qu'il soit négatif ou positif. Il est indispensable de prendre soin de nous et des autres. Ce n'est qu'une fois dépisté que l'on peut accéder au traitement et entrer dans le parcours des soins, en prenant sa santé en main et en participant au contrôle des épidémies. Le dépistage doit être accessible à tous et à toutes, même dans les zones les plus reculées au sein des communautés les plus marginalisées.»*

Après cet éclairage, a commencé le dépistage. Un homme, la trentaine révolue, s'est fait volontairement et gratuitement dépisté en premier. Des bavettes et des gels hydro alcooliques ont été distribués à tous les participants. Une visite guidée du siège de RENAPC a clos la cérémonie.

La Semaine internationale de dépistage est financée par la Coalition Plus, l'ONUSIDA et le PNLS.

Equateur Denis NGUIMBI

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»
AMI N° 009/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un (e) Comptable».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Assister le RAFC et le Coordonnateur dans la conduite des activités de l'unité financière du projet; (ii) Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'application de l'ensemble des procédures comptables et financières acceptables par la Banque Africaine de Développement; (iii) Assurer la tenue de la comptabilité (générale, analytique et budgétaire) et la production régulière et à temps plein des états comptables et financiers du Projet (journal, livres, tableau de bord…); (iv) Appuyer le RAFC dans le suivi de la gestion de trésorerie du Projet et l'élaboration des tableaux de trésorerie du projet (centraliser tous les besoins financiers de chaque composante et assurer la mise à disposition des fonds selon le chronogramme approuvé) et les prévisions de caisse; (v) Accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'élaboration des budgets du Projet et en assurer le suivi régulier en vue d'une gestion efficace et d'un contrôle de l'utilisation des fonds mis à disposition du projet; (vi) Appuyer le RAFC dans la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établir les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) ainsi que les paiements directs; (vii) Appuyer le RAFC dans le suivi de la préparation des documents et le rythme des décaissements auprès de la Banque; (viii) Accompagner le RAFC dans l'exécution de la mise en place du système de comptabilité ainsi que du budget en temps réel; (ix) Appuyer le RAFC et le Coordonnateur dans la préparation du Rapport Financier Intérimaire (R.F.I) et les états financiers annuels à auditer et veiller à la transmission régulière des différents rapports dans les délais.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. Le (a) Comptable travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°009/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) COMPTABLE», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»
AMI N° 010/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un (e) Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (ère)».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Assurer la gestion du personnel (gestion des permission, gestion des congés administratifs, gestion des congés de maladie; (ii) Elaborer et assurer le suivi du planning des congés; (iii) Assurer la gestion des temps de présence et le suivi des feuilles de présence journalière; (iv) Gérer les approvisionnements et le stock des matériels et fournitures du projet; (v) Assurer la vérification de la conformité des biens et services reçus avec les spécifications du marché ou de la commande; (vi) Tenir à jour le fichier d'inventaire du stock des matériels et fournitures du projet; (vii) Assurer le suivi des biens immobiliers et mobiliers mis à disposition du projet; (viii) Assurer un appui logistique dans l'organisation des missions, séminaires et ateliers organisés par le projet; (ix) Assurer la mise en place et la gestion d'un fichier des fournisseurs et d'un fichier de suivi des achats et stocks; (x) Assurer le suivi et l'établissement des titres de paiement des contrats et conventions avec les partenaires du projet.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) Administratif et Financier travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et / ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: «AMI N°010/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF ET FINANCIER», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

5E ÉDITION DU FESTIVAL BILILI BD

Vers l'affirmation d'une BD africaine

Prélude à la 5e édition du festival international de la bande dessinée du Congo dénommé Bilili BD, l'organisatrice de l'évènement, Mme Elyon's, associée à la directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC), Marie Audigier, ont coanimé une conférence de presse le 26 novembre dernier à l'IFC de Brazzaville. Le festival se tient du 1er au 5 décembre à l'IFC. *«Il y a des supers lots à gagner et même des lots surprises pour le public. Tout est mis en œuvre pour vous faire passer de bons moments pendant le festival», a déclaré Mme Elyon's.*

Marie Audigier (à g.) et Mme Elyon's

En raison de la pandémie à coronavirus, la conférence de presse s'est déroulée en deux modes: présentiel et virtuel. Ce qui devient la norme dans la presque totalité des évènements.

L'acte 5 a le privilège de présenter au public plus de 41 profils aussi bien variés que talentueux dans les domaines de la BD, du jeu vidéo, de la littérature jeunesse…

L'assistance aura droit à des conférences sur des thèmes comme «Femmes et scénario», «Jeu vidéo dans un monde connecté: danger d'isolement»; des ateliers qui leur permettront d'échanger avec des artistes confirmés.

Une exposition sur la bande dessinée africaine sera également au rendez-vous. *«Avec les mesures sanitaires, nous vous invitons à vous inscrire. Nous aurons une très grande présence sur le web qui sera relayée par tous les festivals partenaires, que ce soit au Canada, en Angleterre, ou, bien sûr, le principal partenaire,*

Des journalistes

la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême, qui est connue dans le monde comme la capitale de la BD», a indiqué Marie Audigier.

Un concours et la remise de prix constitueront le clou de cette rencontre annuelle.

Mme Elyon's a remercié tous les partenaires pour leur soutien multiforme. *«Le Bilili BD ne saurait exister, ni croître, sans le soutien inconditionnel de l'IFC, rejoint dans cet élan par la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême (commune au Sud-Ouest de la France, ndlr)»,*a dit la fondatrice du festival.

A signaler que Mme Elyon's est née en 1982 à Bafoussam, Cameroun. Détentrice d'une licence en lettres modernes et d'un graduat en Arts graphiques, elle débute sa carrière comme chargée de missions culturelles à l'Institut français du Congo (ex-Centre culturel français), puis exerce le métier de graphiste et enfin de conceptrice-rédactrice au sein du groupe MW-DDB. Elle devient la fondatrice du premier festival dédié à la bande dessinée au Congo, elle anime des ateliers de Bande dessinée (BD) dans les écoles, fondations et travaille à la promotion de la BD.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

NECROLOGIE

Jacques BAMONANA R.S.C. du Journal La Semaine Africaine, les enfants MALONGA et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, les amis et toutes les connaissances, du décès de leur oncle et père Gabriel MALONGA ***«Désos»*** agent retraité de l'Imprimerie Saint Paul de Brazzaville. Il a été rappelé à Dieu le lundi 23 novembre 2020 à 11h 24mn au CHU de Brazzaville à la suite d'une longue maladie. La veillée se tient à son domicile sis 14, rue Mampouya Mâ Moussosso Kinsoundi Brazzaville *(Arrêt manguier Grand séminaire)*.

Les obsèques auront lieu, le lundi 7 décembre 2020 au cimetière privé de Loukanga.

A vendre

une parcelle 20m² x 20m², à Mayanga, à côté de l'église catholique de Ngampoko.

Contact: 06 944 07 44
05 346 23 25

LU POUR VOUS

«Nous sommes en guerre» de David Gomez Dimixson

Publié aux éditions L'harmattan-Congo Brazzaville depuis le 25 février 2020, ce recueil est un réquisitoire contre la pandémie du sida qui se transmet par le sang, rouge comme la couleur rougeâtre de la couverture du livre.

Si tu choisis la vie, je te prête ma langue» écrivait l'illustre poète Tchicaya U Tam'Si.

Attiré très tôt par la muse, David Gomez Dimixson inaugure son compteur livresque en suivant les mêmes traces. S'armer de la plume pour faire reculer l'immonde menace de la vie, afin que règne la joie et l'harmonie dans toutes les dimensions de l'existence humaine. Parmi les fléaux à succès dans le monde actuel, il y a le VIH et SIDA, pandémie qui sème la mort avec des chiffres très troublants, causant chaque année presque un million de victimes dans le monde. Tous les pays et continents sont concernés.

David, à l'image du roi israélite de la Torah ou de la Bible, s'engage, en s'appropriant le pouvoir des mots, à éveiller les consciences, mobiliser les volontés contre l'offensive généralisée du virus-Goliath du SIDA qui se répand par le brassage et l'émigration du sang d'une personne à l'autre, d'un lieu à l'autre, laissant derrière, stress et désolation. Par-ci un amour trahi, par-là des vies brisées. Même des innocents comme les nouveau-nés ne sont guère épargnés. Le cri «Nous sommes en guerre!» est loin d'être seulement l'écho de l'indignation profonde du jeune poète vis-à-vis des réalités funestes de son temps, mais aussi une proposition de recette, un baume psychologique, une intercession et plus que tout, un avertissement et un chant d'espoir.

Presque tous les états d'âme sont exprimés dans le recueil toutes les sensibilités, interpellées par une convocation des tournures fort imagées, aux formes variées et éloquentes. Malgré le tableau lugubre qui correspond valablement à la nature des sujets évoqués, le langage demeure très attrayant, et d'une poétique majeure, digne des grands poètes lyriques comme Jean-Baptiste Tati Loutard, Bernard Belin Dadié, Gabriel Mouéné Okoundji… *«Les délices de la vie/ Empoisonnent le bien-être/ Le chemin des plaisirs/ Est devenu un sépulcre/ Dont les fondements/ Sont le labyrinthe sinueux/ Des ossements desséchés»*, écrit le poète.

La tonalité tragique est prééminente dans la plupart des poèmes. Cela traduit l'élan de compassion du poète humaniste à l'égard des victimes du Sida, et des phénomènes connexes y relatifs. Comme le déclarait Terebnce, «je suis homme et rien de ce *qui est humain ne m'est étranger»,* David Gomez Dimixson partage intérieurement la condition -triste ou heureuse- de ses contemporains. Et les «mots

Couverture du livre de David Gomez Dimixson

à rougir» sont en effet transformés en mots d'espérance au-delà de cette «guerre qui a trop duré».

Dans le poème *«Emprunte aux langues des mots migratoires»,* l'auteur recommande d'adapter le langage à chaque couche sociale, particulièrement celle des plus déshérités, les non-scolarisés. *«Vivre sans le SIDA est un choix personnel»*, clame-t-il tout en en faisant une intelligente démonstration.

Ainsi le poète appelle à se mettre au-dessus de la mêlée, veiller et persévérer dans la lutte continuelle contre ce scandale des temps modernes le SIDA qui est loin d'être un mythe.

Âgé de 21 ans, David Gomez Dimixson est étudiant à l'Institut supérieur d'interprétariat. Il est également compositeur. ''Nous sommes en guerre'' est son tout premier livre.

Aubin BANZOUZI

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la rentrée des semestres pairs (2è, 4è et 6è) 2019-2020 aura lieu le 12 Octobre 2020.

Pour les nouveaux bacheliers et anciens étudiants, la rentrée académique 2020-2021 aura lieu le 1er février 2021.

- Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & licence Pro : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

- *Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise*
- *Durée de la formation licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise*
- Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : *Durée de la formation : 6 mois*

Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la scolarité

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vous permettre de respecter les mesures barrières contre le Covid-19 lors de vos manifestations : Séminaires – Conférences – Activités culturelles…

Suéco offre aussi des formations à la carte

- Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)
- Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)

Contacts : sueco@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone: (242) 06 63240 06/E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le trente et un août deux mille dix-neuf, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Dénomination: GENERALE DES ETUDES TECHNIQUES, D'INGENIERIE ET DE CONTROLE, en sigle «GETIC»;

Objet: Etudes générales, travaux d'ingénierie, contrôle et supervision des travaux, génie civil, travaux publics;

Achat et vente de géo-synthèses, des matériaux de construction ainsi que des équipements et matériels se rapportant aux travaux publics;

La représentation des sociétés étrangères dont la vocation se rattache à son objet social,

La participation sous toutes les formes à toute entreprise ou société créée ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social ou œuvrant dans tout secteur à impact social tel que l'agriculture, la pêche, le transport lacustre, fluvial ou terrestre des biens et des personnes, la construction notamment par voie de création des sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat des titres sociaux, fusion, association en participation ou groupement d'intérêts économiques;

Capital: TROIS MILIONS (3.000.000);

Siège: Pointe-Noire, avenue Marien NGOUABI, Immeuble NABILA, 1er étage, en face de LABOREX, quartier Centre-ville, République du Congo;

Gérance: La société est administrée et gérée par Monsieur KHELIFI Fethi, demeurant à Pointe-Noire, quartier Centre-ville, de nationalité tunisienne, né à Sidi Bouzid, le dix-huit novembre mil neuf cent soixante-treize;

R.C.C.M. CG/PNR/19 B 476.

Pour avis.

SAGA CONGO — AFRILAMP

ANNONCE LEGALE

Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 453.335.000 F. CFA
Siège social: 18, rue de prophète Zéphirin Lassy
B.P.: 674, Pointe-Noire, CONGO
RCCM: CG PNR 08 B 255
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date, à Pointe-Noire du 30 juin 2020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 27 octobre 2020, sous le numéro 6433, Folio 204/31, les actionnaires ont notamment décidé de renouveler pour une période de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les mandats des administrateurs ci-après:

- Monsieur Philippe LABONNE;
- La Société SAGA GABON;
- La SOCIETE D'EXPLOITATION PORTUAIRE AFRICAINE.

Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis.

L'Assemblée Générale.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC»
AMI N° 011/MPSIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020

Secteur: Agriculture
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD 2000200006402
N° d'identification du Projet: P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo «PRODIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat: «Recrutement d'un (e) Assistant (e) en Communication et partage de connaissances».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment: (i) Assister la Spécialiste en communication dans la conception et la mise œuvre du plan de communication performant pour faire connaitre le projet et ses résultats; (ii) Initier ensemble avec la Spécialiste en communication la refonte du site WEB du projet; (iii) Assister la Spécialiste en communication dans la coordination des diverses activités de développement, de mise en place et d'évolution de la plateforme Web de communication, la proposition et la veille à l'implantation de nouvelles applications Web; (iv) Assister la Spécialiste en communication dans le suivi et le contrôle qualité des prestations de communication/ information/ visibilité du projet; (v) Relayer ensemble avec la Spécialiste en communication de toutes les activités des différentes composantes et antennes du projet sur les médias y compris le site Web; (vi) Définir ensemble avec la Spécialiste en communication les mécanismes de la circulation de l'information au sein du projet; (vii) Assister la Spécialiste en communication dans la facilitation du flux d'information à l'intérieur du projet dans son ensemble, entre le projet et la Banque Africaine de Développement (BAD) et d'autres institutions et entités concernées par le projet; (viii) Assister la Spécialiste dans l'organisation des conférences de presse au niveau des antennes et informer les populations de celles-ci des activités de grande envergure du projet; (ix) Assurer ensemble avec la Spécialiste les relations presses, relations publiques, la prise d'images (photos et vidéos), la préparation du protocole et la distribution des kits, dans le cadre de la réalisation des activités du projet; (x) Assister la Spécialiste dans la production des communiqués et des documents d'information destinés à la presse; (xi) Effectuer l'archivage et le classement de tous les documents.

3. La durée du contrat est de douze (12) mois à temps plein. Le (a) candidat (e) retenu (e) sera invité (e) à signer un contrat d'une année renouvelable après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. L'Assistant (e) en communication et partage de connaissances travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec possibilité des missions sur le terrain.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: http://www.afdb.org.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 décembre 2020 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante: « AMI N°011/MPIRTACMM/UCP-PRODIVAC 2020: RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) EN COMMUNICATION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES», ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après:

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N°13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84/
E-mails: prodivaccongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 27 novembre 2020

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

Avis de Recrutement : (03) Superviseurs Formateurs.trices Programme AFD/DUE (H/F)

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Dans le cadre du projet Renforcement des capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19 dans 6 départements du Congo Brazzaville, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Délégation de l'Union Européenne (DUE) la Croix-Rouge française (CRF) recrute Un.e Superviseur/Formateur.trice qui seront chargées.és d'organiser les sessions de formation des agents de santé des volontaires de la Croix-Rouge congolaise, de s'assurer de la qualité de la mise en place des activités de prévention et contrôle de l'infection (PCI) dans les formations sanitaires et d'assurer un suivi des activités menées par les volontaires et les agents de santé dans la communauté notamment sur la surveillance épidémiologique à base communautaire (SEBAC) ainsi que la Communication des Risques et l'Engagement Communautaire (CREC).

Supervision hiérarchique :	Délégué Santé
Statut :	Salarié à temps plein
Durée du contrat :	Contrat à durée déterminée (8 mois)
Lieu de travail :	BRAZZAVILLE, MADINGOU et OUESSO
Horaire de travail :	Du lundi à vendredi : 8h00 à 16h30, les samedi selon besoin

A-Tâches spécifiques rattachées aux responsabilités principales :

I. Appui aux districts sanitaires sur la mise en place de la SEBAC et de la CREC

• Sous la supervision du délégué santé, participe à l'identification des volontaires/relais communautaires qui travailleront sur la SEBAC et la CREC
• Réalise des missions hebdomadaires de suivi dans les sites (villages, villes, formations sanitaires…) où les volontaires/relais communautaires assurent les visites à domicile pour la recherche active des cas
• S'assure de la bonne utilisation des équipements et matériels (téléphone, mégaphone, etc.) mis à la disposition des volontaires/relais communautaires
• Recouper mensuellement toutes les données/informations rapportées par les volontaires/Relais communautaires et les transmet au délégué après analyse au plus tard le 05 du mois
• Participe régulièrement aux réunions sur la santé communautaire et la Surveillance épidémiologique organisé par le(s) district sanitaire de sa(es) zone(s) d'intervention

II. Appui aux districts sanitaires sur la mise en place des activités de PCI dans les formations sanitaires

• Assurer un compagnonnage du personnel de santé sur les bonnes pratiques par des visites régulières de supervision formative (port/utilisation des EPI, préparation des solutions chlorées, lavage des mains, etc.)
• S'assurer de la gestion rationnelle des équipements/Matériels livrés par la Croix-Rouge française dans les formations sanitaires (mise à jour des fiches de stock, inventaires mensuels)
• S'assurer par des visites mensuelles du bon fonctionnement du pré-triage à l'entrée des formations sanitaires (présence du personnel de santé et/ou des volontaires, prise de température, lavage des mains, interrogatoire et isolement)
• Assurer un suivi de l'utilisation et du remplissage des outils PCI dans les formations sanitaires
• Participer aux supervisions conjointes trimestrielles avec le(s) district(s) sanitaire(s)
• Rapporter mensuellement au délégué santé dans un document Word de 2 pages maximum toutes les activités réalisées sur la PCI dans les formations sanitaires
• Participer à la capitalisation des activités mises en œuvre sur la PCI dans les formations sanitaires

III.Organise les sessions de formation des agents de santé et des volontaires/relais communautaires

• En lien avec le(s) districts sanitaires et/ou le(s) comités locaux de la CRC, propose au délégué santé des termes de référence (doit contenir liste des participants + liste des formateurs + budget) pour chaque formation organisée (SEBAC, PCI et CREC)
• S'assure de la logistique nécessaire pour la réalisation des sessions de formation
• Participe activement comme animateurs/formateurs dans la mesure du possible à toutes les sessions de formation
• En collaboration avec le(s) districts sanitaires et/ou le(s) comités locaux de la CRC, propose au délégué santé pour validation un draft de rapport des sessions de formation. Chaque rapport devra avoir en annexe: la liste avec émargement des formateurs et des participants

IV.Collecte des données et rapportage

• S'assurer de la tenue correcte et régulière des supports de collecte de données des programmes
• Collecter les fiches de données relatives aux activités de la SEBAC
• Veiller à la complétude, à la promptitude et à la qualité des données transmises par les formations sanitaires en tenant compte des indicateurs du programme
• Assurer la qualité des données collectées dans les formations sanitaires en vue de production des rapports de qualité
• Participer à la rédaction des rapports semestriels et annuels d'avancement des activités dans le cadre du projet
• Participer à la réalisation des enquêtes, diagnostics ou évaluations s'il y a lieu

B-Qualifications requises :

- Formation : Médecin généraliste ou Infirmière.er Diplômé d'état ou assistant sanitaire santé publique ; Formation dans le domaine de la lutte contre les épidémies est un atout
- Expérience : Au moins 3 ans d'expérience récente comme formatrice.eur/superviseur de programme d'appuis au système de santé sur financement de bailleurs de fonds internationaux
- Spécificité :
- Expérience dans le domaine des programmes de lutte contre les épidémies à l'échelle nationale
- Expérience sur le renforcement des systèmes de santé (niveau périphérique et intermédiaire)
- Bonne connaissance de l'outil informatique
- Personnalité :
- Très bon esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe; souple, apte au voyage à l'intérieur du pays et à travailler sous stress
- Très bonnes capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux

Le dossier de candidature à adresse au Coordinateur Ressources Humaines devra comprendre un CV, une lettre de motivation, copie du diplôme légalisé et copies des certificats de travail.

Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge Française (poste de sécurité) en face de PEFACO Hôtel.

Le dossier de candidature par e-mail est à envoyer avec pour objet du mail : «Candidature pour le poste de Superviseur/Formateur» en précisant le lieu de travail souhaité, aux adresses mail suivantes:

rh-congo.frc@croix-rouge.fr
et rhco-congo.frc@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et/ou d'envoi par mail : Mercredi 9 décembre 2020 à 16h00

Seuls les candidatures présélectionnées seront contactées.

Brazzaville, le 26 novembre 2020

Le Département Ressources Humaines

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°009/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	10529 du 15/07/2020	Plle(s) : 03	Bloc : 86	Section : BZ4	Superficie : 500,00m²	TCHIBALA	05	MOUKOUAMA NDOUDI née MASSAMBOU TOMBET L
2	10455 du 12/06/2020	Plle(s) 03 et 03 bis	Bloc : 156	Section : T	Superficie : 460,84m²	REVOLUTION	01	TOKPLONOU épouse HOUNSINOU NGARI Houefa Nadine
3	10514du 13/07/2020	Plle(s) 10	Bloc : 204	Section : CL	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA	05	SYLLA TIDIANI
4	9985 du 26/07/2019	Plle(s) 12 Bis	Bloc : 11	Section : Q	Superficie : 97,25m²	MVOUMVOU	02	MAKAYA FOUTOU Anne Marie
5	10407 du 11/03/2020	Plle((s) 01	Bloc : 12	Section : I	Superficie :242,70m²	CENTRE VILLE	01	Pascale Breiche MOUNZEO MBOUMBA
6	8626 du 09/08/2017	Plle(s) 05	Bloc : 17	Section : BW	Superficie : 500,00m²	MONGO MPOUKOU	05	Enfants BAZOLO
7	10655 du 28/08/2020	Plle (s)06	Bloc : 138	Section : S	Superficie : 372,48m²	MATENDE	02	MOHAMED El Moctar ABDY
8	10586 du 04/08/2020	Plle (s)09	Bloc : 63	Section : AI	Superficie : 424,34m²	MAKAYABOU	05	MABEKE Ines Ninon
9	8483 du 06/06/2017	Plle (s) 08	Bloc : 09	Section : Q	Superficie : 370,72m²	MVOUMVOU (Le Gorille)	02	FOFANA ABOUBACAR
10	9173 du 27/03/2018	Plle(s) 06	Bloc : 85 bis	Section : TR	Superficie : 500,00m²	Village YABOU(Flle MBONDOMBINGA	LOANGO	OBOMBY Chantal Marie Claire
11	10601du 10/08/2020	Plle(s) 04	Bloc : 141	Section : AL	Superficie :334,47m²	LOANDJJILI	04	ETOUA Claver David
12	10601du 09/09/2019	Plle(s) 05	Bloc : 40 Bis	Section : U	Superficie : 135,88m²	FOUCKS	03	OBONI Elise
13	10519 du 14/07/2020	Plle (s) 02	Bloc : 312	Section : CN	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	04	PANA-OKOULOUPHOUO Samuel
14	10222 du 26/11/2019	Plle (s) 02	Bloc : 55	Section : AB	Superficie : 360,00m²	SONGOLO	05	MBONGO Isaac
15	9975 du 02/07/2019	Plle (s) 15	Bloc : 06	Section : BC	Superficie : 379,81m²	MPAKA (KM8)	03	BAKALA MINAMONA
16	10349 du 06/02/2020	Plle(s) 10 Bis	Bloc : 102	Section : AR	Superficie : 200,00m²	VOUNGOU	03	N'DIAYE Nouhoum
17	10446 du 18//06/2020	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 500.00m²	POINTE INDIENNE (Flle LOUNG LOU-L	LOANGO	BERTRAM Didier
18	10232 du 05/12/2019	Plle (s) 01 Ter	Bloc : 12 ter	Section : L	Superficie : 75,90m²	OCH BAKADILA	01	Cheickna KEBE
19	10551 du 22/07/2020	Plle (s) 01	Bloc : 242	Section : ACL1	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	05	MOUSSOKI Marie Solange
20	10599 du 10/08/2020	Plle (s) 05	Bloc : 127	Section : N	Superficie : 447.44m²	MPAKA 120 (Rue LEMA André)	06	NTSIKA née LOEMBA Nadine Patricia
21	10445 du 04/06/2020	Plle (s) 31 ex 07	Bloc : 40	Section : AC ex AE	Superficie : 629.80m²	MBOTA RAFFINERIE	05	LOUKAKOU Olivier THIERRY Gaston Busu
22	10615du 17/08/2020	Plle (s) 04 et 06	Bloc : 27	Section : CJ1	Superficie : 1000.00m²	MONGO KAMBA (Flle LOUSSIMINA)	05	TATY Yves
23	29100 du 02/07/2020	Plle (s) 13	Bloc : 26	Section : BJ	Superficie : 300.00m²	MPAKA	06	MAMBOU Julfront Rode
24	10566 du 29/07/2020	Plle (s)02	Bloc : 85	Section : U	Superficie : 500.00m²	FOUCKS	03	NGOMA Hervais
25	10534 du 16/08/2020	Plle (s) 04 et 06	Bloc : 15	Section : AF(Suite)	Superficie : 1000,00m²	MPANGA	05	ONDZE BOYA Armelle Laure Carine
26	10315 du 21/01/2020	Plle(s) 06	Bloc : 28	Section : AI	Superficie : 314.42m²	MAKAYABOU	05	OMBALI IWANDZA Armele
27	10611du 13/08/2020	Plle (s)08 bis	Bloc : 137	Section : CG	Superficie : 300,00m²	KOUFOLI (Famille KONDI –TCHITALI)	05	NIAMA Roch Fabien
28	10366 du 18/02/2020	Plle (s)01	Bloc : 117	Section : AB	Superficie : 397,10m²	SONGOLO (arrêt MAVOUNGOU)	05	MBATCHY Mavie Darnelle
29	10556 du 28/07/2020	Plle (s) 16	Bloc : 04	Section : Q	Superficie : 265.19m²	MVOUMVOU	02	BOBIANGA Peggy-Tatiana Jacqueline
30	10614 du 17/08/2020	Plle (s) 07	Bloc : 53	Section : BV	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA (Flle SUMBA)	05	TATY Elisée Guy
31	10520 du 14/07/2020	Plle(s)03	Bloc : 17	section : AG	Superficie : 500.00m²	TCHIALI	05	MOUBEMBE Placide Florent
32	10484 du 25/06/2020	Plle (s)12	Bloc : 42	section : ABW1	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	SITA VITSINGO Veysha Brunnelia
33	10155 du 15/10/2019	Plle(s) 10	Bloc : 131	section : CF	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	04	BANZOUZI Ella Gwladys Tésor
34	10438 du 28/05/2020	Plle(s) 04	Bloc : 133	section : ACF	Superficie : 200,00m²	VINDOULOU	04	MABIALA NKOMBO Fidèle
35	10458 du 15/06/2020	Plle(s) 07	Bloc: 126	section : ABW	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	NGOULOU LALAS0A Rina
36	10422 du 26/03/2020	Plle(s) 05 et 07	Bloc : 270	section : BZ2	Superficie : 1000.00m²	TCHIBALA	05	AMARA BALAYARA
37	10652 du 27/08/2020	Plle(s)02 Bis	Bloc :206	section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	NIAMA MABIKA Yanis
38	10631 du 21/08/2020	Plle(s) 04	Bloc : 108	section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	TATY TATY Beneriche Urbain
39	10424 du 27/03/2020	Plle (s) 07	Bloc : 46	section : AE	Superficie : 500.00m²	SIAFOUMOU	05	DIEMBI Sylvain
40	10475 du 22/06/2020	Plle(s) 03	Bloc : 69	Section AB	Superficie : 375.76m²	SONGOLO	05	Succession MBOUMBA Joséphine représentée par Mr NOMBO Théophile Pierre

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau,
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 15 Octobre 2020

FOOTBALL/ COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Ça commence mal pour les clubs congolais!

Les deux clubs congolais engagés respectivement en Coupe de la Confédération et en Ligue des champions ont débuté le tour préliminaire à domicile. Mais leur bilan est plus figue que raisin: deux matches nuls sur le score identique de 1-1 qui les placent déjà dos au mur.

L'Etoile du Congo est entrée en lice la première, samedi 28 novembre au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, face au FC Bravos d'Angola. Elle a fait dégoûter son football, cafouillé et même failli se faire dévisser les crampons sans ménagement par des visiteurs au répertoire technique bien varié et même subjuguant par moment.

Etoile du Congo-FC Bravos: duel aérien dans le camp angolais

Le Congolais Mouandza (maillot à damier) pris en tenaille par deux adversaires. (Ph

Les Angolais du FC Bravos ont en effet ouvert le score au bout de cinquante-trois minutes de jeu, grâce à Felisberto Sebastiao. Ils se sont alors ovationnés eux-mêmes devant des gradins quasiment vides, excepté la tribune d'honneur où dirigeants fédéraux des deux pays et ceux des deux protagonistes et journalistes étaient autorisés à prendre place, exceptionnellement, en cette période de pandémie de COVID-19.

Mais leur joie sera contrariée par le coup de patte de Sagesse Babélé (63e) qui a trouvé le moyen d'égaliser d'une frappe anodine.

On a attendu le deuxième but stellien comme on attend une espérance. Il n'est pas venu.

L'AS Otohô a suivi, dimanche 29 novembre, face aux Soudanais d'Al Merriekh, dans son antre d'Owando, le Stade Marien Ngouabi. Lorsque la radio nationale annonce que les protégés du président Maixent Raoul Ominga sont menés au score à la 73e minute de jeu (but d'Ahmed Hamid Al-Tash), les Congolais ne voyaient nullement poindre un miracle à l'horizon. Tant El Merriekh paraissait tenir le bon bout jusqu'à la 90e minute de jeu. Les ingrédients d'une défaite des locaux étaient réunis, s'il n'y avait pas encore quatre minutes de temps additionnel. Par un but inscrit in-extremis de Mandala Konté, l'AS Otohô a finalement arraché le point du match nul à la 91e minute de jeu. Les férus du football congolais tout à l'heure tristes à n'en plus se consoler ont poussé un ouf de soulagement.

Deux matches à domicile, deux matches nuls ! Ces deux résultats donnent raison à ceux qui avaient exprimé des doutes sur les chances d'Etoile du Congo et de l'AS Otohô. Ils déploraient l'absence d'un championnat, dans ce cas d'espèce, qui ne travaille nullement pour les représentants congolais. Il leur faudra réaliser un véritable tour de force le week-end prochain, respectivement à Luanda et à Khartoum, en s'y imposant ou en contraignant chacun son adversaire à un match nul avec plus d'un but d'écart. Dans le cas contraire, tout amateur du ballon rond congolais aura loisir de trouver lui-même la conclusion d'une aventure mal commencée… Et de se chercher des mouchoirs!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

** Etoile du Congo-FC Bravos (1-1). Buts: Sebastiao (53e) pour Bravos; Babélé (63e) pour Etoile du Congo.*

Etoile du Congo: Chansel Massa; Dorvel Dibékou, Juslain Ondongo, Ikouma Epoyo, Willy Degou (puis Dalvidi Ondzani (46e) ; Joseph Mbangou, Sagesse Babélé, Caésair Gandzé (puis Mignon Etou Mbon (52e); Moïse Nkounkou (puis Gédéon Madinga, 84e), Rochel Kivouri (puis Issambetr Gassama, 64e), Matheus Botamba (puis Gautrand Ngouonimba, 64e). Entr.: Roger Ossété.

FC Bravos: José Julio Caalunga; Arao Lologi, Fabricio Mafuta, Bartolemeu Domingos "Tubias", Estevao Ferreira (puis Mauricio Macosso, 77e), Manuel Domingos "Lara"; Lourenco Adriano, Gamaliel Mussumari, Antonio Da Silva "Silao" (puis Jacinto Machado, 77e); Afonso Mankoka (puis José Makusa, 67e), Sebastiao (puis Liliano Pedro, 67e). Entr. : Amaral Zeka

**AS Otohô-Al Merreikh (1-1).*

AS Otohô: Wilfrigon Mongondza ; Mouandza-Mapata, Francis Nsenda-Bakima, Varel Rozan, Dimitri Bissiki-Magnokélé ; Mandala Konté, Matondo-Massanga, Duval Ngoma (puis Michel Mvondo, 46e) ; Goyi (puis Bercy Langa, 46e), Bersyl Obassi (puis Jaurès Ngombé, 68e), Yann Mokombo (puis Wilfrid Nkaya, 65e). Entr.: Alou Badra

El Merreikh: Monged Abuzaid; Amir Kamal, Salahedi, Ahmed Adam, Ali Salah; Mahjoub Moussa, Ahmed Hamid, Wagdi Awad; Issaad, Malif Bakhit.

REPERES

Mort de Maradona: perquisition chez le docteur du footballeur

Après le drame et l'émotion, place aux questions. Selon les médias argentins, une perquisition au domicile et à la clinique du docteur Leopoldo Luque a eu lieu dimanche 29 novembre. Le médecin, qui a opéré Diego Maradona ces derniers jours, est mis en accusation dans l'enquête sur la mort de ce dernier. La justice cherche à savoir s'il y a eu négligence de la part du spécialiste qui s'était notamment fait remarquer en s'affichant avec Maradona à l'issue de l'opération.

Et de 9 pour Al Ahly !

Al Ahly a remporté la 9e coupe d'Afrique des clubs champions de football (Ligue des champions CAF) de son histoire, le 27 novembre 2020 au Caire. La formation égyptienne a battu 2-1 sa grande rivale de Zamalek, à l'issue d'une superbe finale, la 9e Ligue des champions (C1) de son histoire, après sept années d'attente et 16 mois d'une édition anormalement rallongée par la pandémie de COVID-19. C'est la première finale de C1 africaine sans match retour et disputée par deux clubs d'un même pays.

Bouba Diop, le tombeur des Bleus, n'est plus

L'ancien international sénégalais (63 sélections et 11 buts) Papa Bouba Diop est décédé le dimanche 29 novembre à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie. L'ancien milieu de terrain restera à jamais dans l'histoire de son pays pour avoir inscrit le but qui a fait tomber la France, championne du monde en titre, à l'occasion du match d'ouverture de la Coupe du monde 2002.

ZOOM

Mané et Salah, un bel exemple pour la jeunesse

Depuis quelques années déjà, le Sénégalais Sadio Mané et l'Egyptien Mohamed Salah font la fierté de leurs pays respectifs, mais aussi du continent africain dans l'équipe de Liverpool FC, et non de Manchester, en Angleterre, comme nous l'avons écrit par inadvertance dans l'une de nos précédentes éditions.

Ils ont remporté en 2019 la Premier league et la finale de la Ligue européenne des champions. Une année complètement folle pour ces deux attaquants! Comme l'est l'année 2020, perturbée malheureusement par la crise sanitaire due à la pandémie de COVID 19.

Les deux stars africaines du ballon rond, déjà vainqueurs du Ballon d'Or africain en 2017 et 2018 pour Mohamed Salah et en 2019 pour Sadio Mané, ainsi que de la ligue des champions et du Mondial des clubs, s'affichent déjà remarquablement dans la Premier league (Championnat anglais), et dans la ligue européenne des champions, malgré le naufrage connu face à Aston Villa, en Premier league, le dimanche 4 octobre dernier (2-7). Ils sont aux premiers plans avec des buts et des passes décisives qu'ils réussissent avec Liverpool FC qui demeure une grande machine broyeuse et ravageuse.

Sané et Salah, placés sous l'encadrement de l'entraîneur allemand Jürgen Klopp, se donnent toujours à fond avec fougue, efficacité, détermination et générosité. Et, il existe une parfaite cohésion et complicité entre ces deux artistes du ballon rond. Pour s'en rendre

Sadio Mané et Mohamed Salah

compte, Mohamed Salah, par exemple, montre véritablement son talent au cours de chaque match. Il a un rythme assez soutenu. Quant à Sadio Mané, il a déjà aussi annoncé la couleur. Il a, pour un début, réussi des buts de haute facture, dont certains ont permis à son équipe de l'emporter. L'an dernier par exemple, il a terminé co-meilleur buteur de Premier league avec 34 buts et réalisé douze passes décisives en 61 matchs. Discret, ce qui fait Sadio Mané c'est sa force et son charisme. Il dispose des valeurs sportives de vrai champion. Lui, qui est également leader de l'attaque des Lions du Sénégal, est déjà rentré dans l'histoire du football africain.

En définitive, Sadio Mané et son coéquipier Mohamed Salah, présents également au mondial 2018, mais aussi très en verve avec leurs équipes nationales dans les éliminatoires de la CAN 2022 prévue en janvier prochain au Cameroun, deviennent les défenseurs du football continental dans le monde. Ils sont un bel exemple pour toute la jeunesse.

Alain-Patrick MASSAMBA

LIGUES DES CHAMPIONS DE L'UEFA

La réaction de Liverpool attendue

Liverpool et ses deux Africains, Sadio Mané et Mohamed Salah, ont fait naufrage à domicile face à Atalanta Bergame, à l'occasion de la quatrième journée de la phase de poules. Ce mardi 1er décembre est prévu le début de la cinquième journée et le FC Liverpool se devra de se réhabiliter en réceptionnant Ajax d'Amsterdam pour espérer conserver son leadership dans le groupe D.

C'est donc ce mardi soir que les équipes des groupes A, B, C et D devront disputer les rencontres de la cinquième journée de la phase de groupes. Dans le groupe A, Atlético de Madrid (Espagne) va en découdre avec Bayern de Munich (Allemagne) tandis que Lokomotiv Moscou (Russie) sera aux prises avec Salzburg (Autriche)

Dans les groupe B et C, les regards seront surtout accaparés respectivement par les chocs Borussia Mönchengladbach (Allemagne)-Inter Milan (Italie) et FC Porto (Portugal)-Manchester City (Angleterre).

Liverpool FC (Ph. d'arch.)

Des étincelles en perspective également mercredi 2 décembre dans le duel Manchester City-PSG (groupe H) quand, au même moment et dans le même groupe, Leipzig (Allemagne) en découdra avec Başakşehir d'Istambul (Turquie). Dans le groupe F, FC Bruges (Belgique) espère s'accrocher au deuxième wagon, mais devra battre Zenith Petersburg (Russie), tout en espérant la chute de la Lazio (Italie) en déplacement à Dortmund (Allemagne).

Les autres joutes sont presque sans grand enjeu, mais les amoureux du beau football seront nombreux à les suivre, qui dans son fauteuil, qui dans les salles de vidéo qui font régulièrement le plein lors des chaudes soirées européennes.

Serge Désiré KOUBOLO KIANA

Rappel des résultats de la 4e journée

Groupe A: Atlético de Madrid 0-0 Lokomotiv Moscou (0-) et Bayern Munich-Salzburg (3-1). Groupe B : Mönchengladbach 4-0 Shakhtar Donetsk (4-0) et Inter Milan-Real Madrid (0-2). Groupe C : Olympiakos-Manchester City (0-1) et OM-FC Porto (0-2). Groupe D: Liverpool 0-2 Atalanta Bergame (0-2) et Ajax Amsterdam-Midtjylland (3-1).

Groupe E: Krasnodar 1-2 FC Séville (1-2) et Rennes Chelsea (1-2). Groupe F: Lazio 3-1 Zenith (3-1) et Dortmund-Club de Bruges (3-1). Groupe G: Dynamo Kiev-FC Barcelone (0-4) et Juventus-Ferencváros (2-1). Groupe H: Manchester United-Istambul Başakşehir (4-1). PSG-Leipzig (1-0).